



# DIAGNOSTIC Économie Circulaire

Syndicat Mixte Cyclad | 2023



## #1 | Une stratégie Économie Circulaire

1.1. Introduction à l'Économie Circulaire	4
Qu'est-ce que l'Économie Circulaire ?	4
Pourquoi une transition vers l'Économie Circulaire ?	7
Orientations nationales, régionales et locales	7
1.2. La démarche Économie Circulaire de Cyclad	9
Le Syndicat Mixte Cyclad	9
De la prévention aux innovations en Économie Circulaire	10

4

4

7

7

9

9

10

## #2 | Une analyse du territoire

2.1. La réalisation du diagnostic territorial	16
Méthode de réalisation	16
Profil du territoire	17
Enjeux sociaux	17
Enjeux environnementaux	18
Enjeux économiques	19
2.2. Le recensement des acteurs et des initiatives	20
Économie Circulaire du territoire	20

16

16

17

17

18

19

20

## #3 | Flux de déchets et performances

3.1. Étude des flux de déchets	21
3.2. Performance et valorisation des DMA	25
3.3. Optimisation de la gestion des flux et pistes de réduction d'impact	28

21

21

25

28

## #4 | Identification et développement de filières à enjeux

Filière Bois	34
Filière Bâtiments Travaux Publics	35
Filière Agroalimentaire	36
Filière Numérique	37
Autres filières	38
	39

34

35

36

37

38

39

## Synthèse du diagnostic

40

## Annexes

42

### ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

### AGEC

Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

### BTP

Bâtiments et Travaux Publics

### C0,5

Collecte en porte à porte une fois toutes les deux semaines (des OMR)

### C1

Collecte en porte à porte une fois par semaine (des OMR, des emballages ou des biodéchets)

### CCES

Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi

### CDC

Communauté de Communes

### CDA

Communauté d'Agglomération

### CGCT

Code Général des Collectivités Territoriales

### CODEC

Contrat d'Objectif de Développement de l'Économie Circulaire

### COPIL

Comité de Pilotage

### CRTE

Contrat de Relance et de Transition Écologique

### DAE

Déchets d'Activité Économique

### DEA

Déchets d'Équipement et d'Ameublement

### DMA

Déchets Ménagers Assimilés

### DEEE

Déchets des Équipements Électriques et Électroniques

### ECI

Économie Circulaire

### EGALIM

Loi issue des États Généraux de l'Alimentation

### EIT

Écologie Industrielle et Territoriale

### EPCI

Établissement Public de Coopération Intercommunale

### ESS

Économie Sociale et Solidaire

### OMA

Ordures Ménagères Assimilées

### OMR

Ordures Ménagères Résiduelles

### ORDEC

Observatoire Régional des Déchets et de l'ECI

### PAT

Projet Alimentaire de Territoire

### PCAET

Plan Climat-Air-Énergie Territorial

### PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

### PLU

Plan Local d'Urbanisme

### PMCB

Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment

### PNUE

Programme des Nations Unies pour l'Environnement

### PRPGD

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

### RAMSAR

Zone humide d'importance internationale

### REP

Responsabilité Élargie du Producteur

### R&D

Recherche et Développement

### SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

### SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

### SRDEII

Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

### TEPOS

Territoire à Énergie Positive

### ZAN

Zéro Artificialisation Nette

## GLOSSAIRE

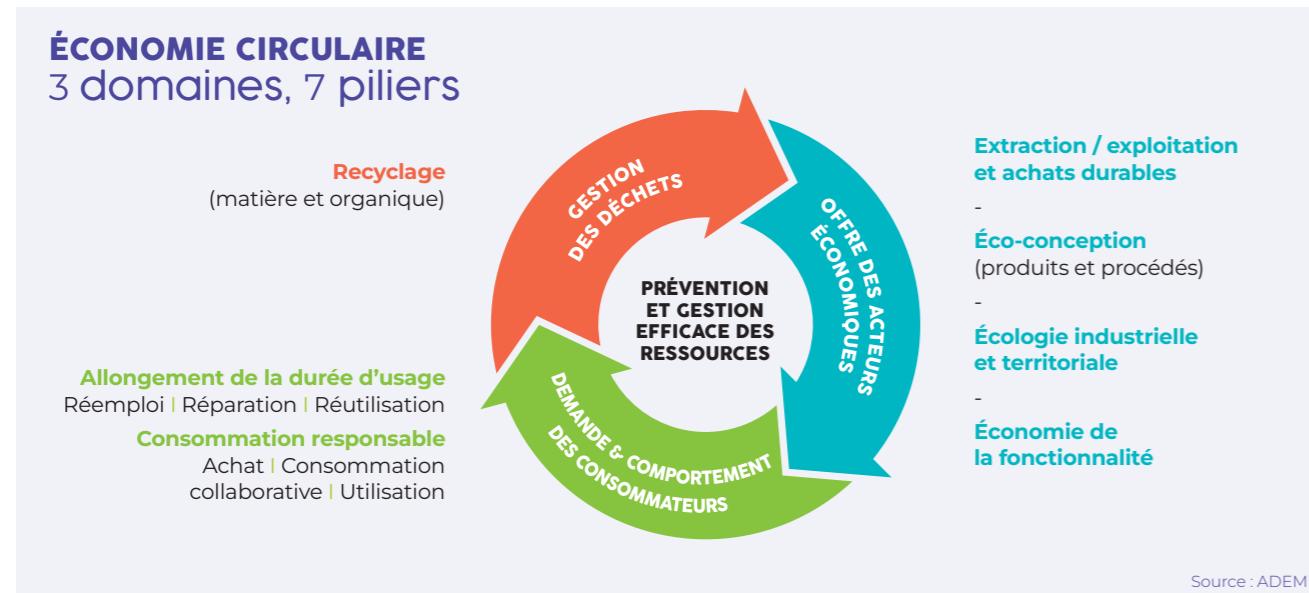
<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<b>DEA</b>	Déchets d'Équipement et d'Ameublement
<b>DMA</b>	Déchets Ménagers Assimilés
<b>DEEE</b>	Déchets des Équipements Électriques et Électroniques
<b>ECI</b>	Économie Circulaire
<b>EGALIM</b>	Loi issue des États Généraux de l'Alimentation
<b>EIT</b>	Écologie Industrielle et Territoriale
<b>EPCI</b>	Établissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ESS</b>	Économie Sociale et Solidaire
<b>OMA</b>	Ordures Ménagères Assimilées
<b>OMR</b>	Ordures Ménagères Résiduelles
<b>ORDEC</b>	Observatoire Régional des Déchets et de l'ECI
<b>PAT</b>	Projet Alimentaire de Territoire
<b>PCAET</b>	Plan Climat-Air-Énergie Territorial
<b>PLPDMA</b>	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme
<b>PMCB</b>	Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>PRPGD</b>	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
<b>RAMSAR</b>	Zone humide d'importance internationale
<b>REP</b>	Responsabilité Élargie du Producteur
<b>R&amp;D</b>	Recherche et Développement
<b>SCoT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SRADDET</b>	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
<b>SRDEII</b>	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
<b>TEPOS</b>	Territoire à Énergie Positive
<b>ZAN</b>	Zéro Artificialisation Nette

# 1

# UNE STRATÉGIE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## 1.1. Introduction à l'Économie Circulaire

### Qu'est-ce que l'Économie Circulaire ?



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) définit l'Économie Circulaire comme « **un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus** »<sup>1</sup>.

**Un changement de paradigme<sup>1</sup>**  
À la différence de l'économie linéaire, qui considère le cycle de vie d'un produit ou d'un service comme résultant de sa production, de sa consommation puis de son élimination, l'Économie Circulaire intègre une dimension de gestion des déchets afin de recréer un modèle d'économie « boucle ». Les déchets sont valorisés, par la réparation, le recyclage ou le réemploi, avant d'être réinjectés dans le système sous forme de nouvelle offre.

Contrairement à l'économie linéaire, les déchets redeviennent des ressources. L'Économie Circulaire tend donc vers la réalisation d'un équilibre économique via un procédé 'autre', qui ne doit cependant pas être réduit à la seule gestion des déchets. Elle vise à optimiser l'utilisation des ressources sur l'ensemble du cycle de production d'un service, ou d'un bien.

### Trois domaines, sept piliers

Le modèle économique circulaire prend en compte l'interdépendance de toutes les étapes de production (que ce soit pour un bien ou un service) qui se déclinent selon l'ADEME en trois domaines : l'offre des acteurs économiques, la demande et le comportement des consommateurs, et la gestion des déchets. En cherchant à les optimiser, elle vise à produire et à consommer de façon « durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets »<sup>2</sup>.

Ces 3 domaines comprennent **7 piliers** :



<sup>1</sup>ADEME - Économie circulaire.

<sup>2</sup>Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – Économie circulaire

## Ces domaines et piliers sont inclus plus largement dans trois grands principes<sup>3</sup> selon la Fondation Ellen MacArthur :

- 1 -

- 2 -

- 3 -

**Préserver et restaurer le patrimoine naturel**  
en contrôlant les stocks de ressources limitées et en équilibrant les flux de ressources renouvelables : l'objectif est de limiter les impacts sur l'environnement en favorisant une extraction des matières raisonnée et plus verte, tout en permettant une régénération facilitée du patrimoine naturel.

**Optimiser le rendement des ressources** en permettant la circulation des produits, des composants et des matériaux à leur niveau de fonctionnalité maximal à tout moment au cours des cycles techniques et biologiques : il s'agit de prévoir dès la phase de conception du produit, une extension de sa durée de vie ainsi qu'une décomposition, une rénovation ou un recyclage facilité, tout en favorisant les circuits courts afin de minimiser la consommation d'énergie au cours du cycle d'utilisation des ressources.

**Analyser, identifier et limiter les externalités négatives anticipées** pour favoriser l'efficacité du système : cela implique de lutter contre les dégradations des systèmes, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux – limiter l'occupation des sols, diminuer autant que possible la pollution de l'environnement, lutter contre la pollution sonore...



### Un atout pour les territoires

Parce qu'elle entraîne la création, l'installation et le renforcement de chaînes de valeurs entières dans les territoires où elle opère, l'Économie Circulaire renforce la souveraineté économique locale. Elle est aussi un atout pour la compétitivité des entreprises.

Son approche ciblée sur l'optimisation de chaque domaine de production permet d'apporter une réponse durable aux transitions (énergétiques, environnementales, agroécologiques, numériques, démographiques, sociétales...), tout en cherchant à les insérer au mieux au sein des écosystèmes locaux<sup>4</sup>.

## Pourquoi une transition vers l'Économie Circulaire ?

### Un environnement aux ressources finies

En 2019, Vincent Aurez et Laurent Georgeault estimaient que d'ici à 2030, « l'économie mondiale devrait doubler et la population mondiale devrait augmenter d'un tiers<sup>5</sup> ». Or, dès 1972, le Rapport Meadows alertait sur les limites de la disponibilité des ressources naturelles. Celles-ci sont appelées à subir des pressions grandissantes au fur et à mesure de l'augmentation des croissances démographique et économique mondiales. L'ONG américaine Global Footprint Network vient compléter ce constat en calculant le « Earth Overshoot Day »<sup>6</sup>, traduit en « jour du dépassement ». Cet indicateur permet de révéler le jour où la consommation annuelle de l'humanité dépasse la biocapacité de la planète Terre, soit sa capacité à produire à nouveau les ressources prélevées. En 2022, le jour du dépassement estimé intervenait le 1<sup>er</sup> août. En comparaison, le jour du dépassement estimé pour 1972

intervenait le 27 décembre. Les ressources consommées sont donc de plus en plus importantes et le Global Footprint Network indique qu'en 2023 il faudrait 1,75 planète Terre pour répondre à la consommation actuelle.

### Les limites du modèle linéaire au niveau mondial

L'émergence d'une société de consommation principalement fondée sur un modèle économique linéaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a entraîné une consommation toujours plus importante de matières premières. Depuis lors, le prélevement des ressources naturelles a été décuplé. L'accroissement démographique actuel, l'augmentation de la consommation dans les pays développés ainsi que les perspectives de développement des pays émergents sont principalement tournés vers ce modèle de consommation. Au vu de ces trois variables, les travaux du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) estiment que « le niveau

de consommation des ressources naturelles sera inacceptable avant la moitié de ce siècle<sup>7</sup> ».

### La réponse de l'Économie Circulaire face à ces enjeux

En instaurant un système plus raisonnable d'utilisation des ressources, à la fois plus sobre et plus efficace, l'Économie Circulaire est un modèle économique qui fait coïncider protection de l'environnement et croissance économique<sup>7</sup>. Elle vise à optimiser l'utilisation des ressources afin de faire face à l'augmentation des tensions sur leur disponibilité. L'Économie Circulaire s'inscrit donc dans une démarche locale, nationale et globale de développement d'un bien-être durable – économiquement, socialement et environnementalement – dans un environnement aux ressources finies.

## Orientations nationales, régionales et locales

### Objectifs nationaux et réglementations

La première apparition, dans le droit français, d'une loi relative à la notion d'Économie Circulaire, date de 2015. Depuis, l'arrivée de nouvelles lois et réglementations a entraîné un enrichissement du cadre normatif :

- La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015 définit les grandes lignes de l'Économie Circulaire. Elle fixe plusieurs objectifs relatifs à la diminution des déchets.
- La loi issue des États Généraux de l'Alimentation (loi EGALIM) de 2018 étend les réglementations

et objectifs concernant le volet de l'alimentation, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de favoriser le déploiement d'une restauration collective reposant sur des produits de qualité.

- La même année, la première Feuille de Route Économie Circulaire est publiée : elle

<sup>3</sup> Vers une économie circulaire : arguments économiques pour une transition accélérée - Fondation Ellen MacArthur

<sup>4</sup> Région Nouvelle-Aquitaine - Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

<sup>5</sup> AUREZ Vincent et GEORGEAULT Laurent - Économie circulaire : système économique et finitude des ressources

<sup>6</sup> Global Footprint Network

<sup>7</sup> ADEME – Expertise Économie Circulaire

instaure plusieurs objectifs relatifs à l'augmentation du taux de valorisation des déchets, notamment du plastique. Elle tend aussi vers une meilleure connaissance des flux de déchets, afin de mobiliser les acteurs locaux du déchet.

- En 2020, elles sont complétées par la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC)**, qui vise à accélérer la transition vers un autre mode de consommation et de nouvelles pratiques de production. Elle fixe la majeure partie des objectifs

nationaux en termes d'Économie Circulaire et s'adresse directement aux acteurs économiques. Elle développe notamment les filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur), qui mobilisent les émetteurs de déchets sur le principe du pollueur-payeur. Elle engage entre autres des activités liées à la sensibilisation des consommateurs, à l'écoconception, et à la réparation.

- Enfin, la **loi Climat & Résilience** de 2021 apporte de nouvelles mesures dont certaines sont liées directement

à l'Économie Circulaire : encadrement de la publicité pour limiter la production de déchets (notamment avec l'expérimentation du « oui-pub »), développement de la vente en vrac pour diminuer les emballages, application d'affichages environnementaux sur les produits alimentaires et textiles, interdiction de certains emballages à usage unique en plastique (dont ceux ne pouvant être recyclés).

 **ANNEXE 1** Objectifs nationaux et mesures phares pour l'Économie Circulaire

## Orientations et objectifs de la Région Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a délégué la compétence Déchets-Économie Circulaire aux régions. **La feuille de route régionale Néo Terra**, votée en 2019, affiche comme défi la promotion de l'Économie Circulaire. Cette ambition se reflète au sein du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable

et d'Égalité des Territoires (SRADDET). À travers son Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) adopté en 2019, la Région Nouvelle-Aquitaine a donc établi une stratégie territoriale en 23 objectifs qui opère pour une transition vers une Économie Circulaire<sup>8</sup>.

Ces objectifs doivent permettre d'évoluer vers des modèles de production plus sobres, ainsi que de développer l'Économie Circulaire comme soutien à la

souveraineté des entreprises du territoire. Ils promulguent un niveau de consommation des biens et des ressources réduit, une durée d'utilisation prolongée, une valorisation accrue des ressources ainsi que le développement d'une écologie industrielle et territoriale. Cela inclut des actions de sensibilisation, de communication, et de formation ainsi que d'innovation.

 **ANNEXE 2** Objectifs régionaux pour l'Économie Circulaire

## Obligations et objectifs des EPCI du territoire

Les quatre lois relatives à l'Économie Circulaire ainsi que la loi ESS relative à l'Économie Sociale et Solidaire (2014) ont instauré des obligations pour les collectivités territoriales. Parmi elles, l'obligation de créer des zones de réemploi dans les

déchetteries (échéance 2020), et l'obligation du tri à la source et de la mise en place d'un mode de valorisation spécifique des biodéchets (échéance 2024), mises en place par la loi AGEC. Au total, treize obligations réglementaires s'appliquent aux collectivités territoriales.

 **ANNEXE 3** Obligations aux collectivités pour l'Économie Circulaire

Au sein des objectifs de développement des sept EPCI qui composent le territoire de Cyclad, les élus ont émis la volonté d'améliorer la gestion des déchets (tri et recyclage), de soutenir les entreprises afin de maintenir un tissu économique fort, ainsi que d'accompagner les démarches Économie Circulaire.

 **ANNEXE 4** Objectifs des programmes de territoire liés à l'Économie Circulaire

## 1.2. La démarche Économie Circulaire de Cyclad

### Le Syndicat Mixte Cyclad

Le Syndicat Mixte Cyclad assure une mission de service public de réduction des déchets, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. La compétence Économie Circulaire est inscrite dans les statuts depuis le 15 avril 2019<sup>9</sup>. Son siège est à Surgères en Charente-Maritime (17).

Doté d'un réseau de 22 déchetteries et centres de valorisation, d'une usine d'incinération située à Paillé, d'un centre de valorisation à Chermignac ; il rassemble 234 communes soit 7 intercommunalités pour 231 804 habitants en Aunis et Saintonge : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge Communauté, Ile de Ré et l'Agglomération de Saintes.

Au regard de l'article L 2224-13 du CGCT, les EPCI assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages.

Cyclad est chargé de la compétence traitement auprès de l'ensemble des 7 intercommunalités de son territoire. La compétence collecte-déchetterie, elle, concerne 5 intercommunalités soit 188 communes et 151 095 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge Communauté<sup>10</sup>.

**L'Économie Circulaire est au cœur du projet de Cyclad.** Elle est intégrée au fonctionnement de l'ensemble des services de la structure depuis la candidature au label Économie Circulaire (2019). Pour assurer son essor sur le territoire, l'articulation entre les services de Cyclad et l'ensemble des acteurs de l'Économie Circulaire du territoire est précisée dans une gouvernance spécifique.

 **ANNEXE 5** Organigramme 2023 de Cyclad

 **ANNEXE 6** Gouvernance Économie Circulaire de Cyclad

 **ANNEXE 7** Missions des services de Cyclad et implications des acteurs dans la démarche Économie Circulaire



# De la prévention aux innovations en Économie Circulaire

## Une volonté des élus

L'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui détermine la stratégie de développement sur la période 2020-2026, découle de la vision des élus pour le service public Cyclad. Cette stratégie a été

coconstruite avec l'appui d'un comité : la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES). Cette gouvernance participative est à l'origine de l'engagement de la structure au sein du référentiel Économie Circulaire de l'ADEME.

Ce référentiel est corrélé aux objectifs du PLPDMA 2020-2026 de Cyclad, qui comprend 25 fiches actions, toutes articulées autour des sept piliers de l'Économie Circulaire. Cette stratégie est soutenue et portée par le comité syndical de la structure, qui l'a validée lors de sa délibération du 6 février 2020.

## Les objectifs



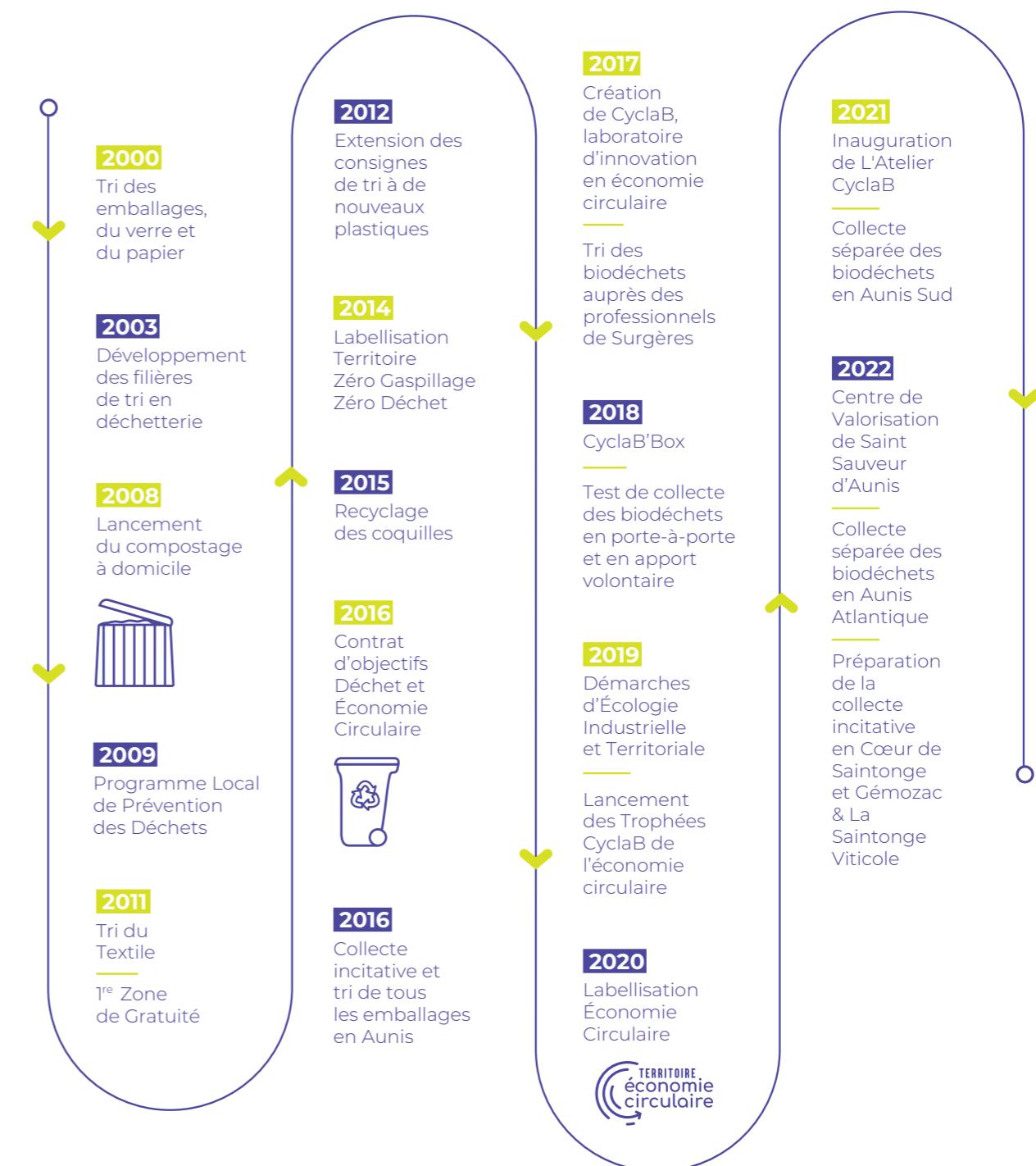
## Historique de la démarche Économie Circulaire

Depuis 2008, Cyclad s'engage pour la prévention et la diminution des déchets. En parallèle du développement des filières de valorisation et de la mise en place de la collecte incitative, le Syndicat a été labellisé Territoire Zéro Déchet,

Zéro Gaspillage par l'ADEME en 2014, avant de signer un Contrat d'Objectifs Déchet et Économie Circulaire (CODEC) en 2016. Fort de l'accompagnement de l'ADEME, Cyclad a obtenu le label Territoire d'Innovation en Économie Circulaire en 2020. Ses projets et objectifs envisagés s'inscrivent dans la dynamique

locale : Cyclad est cosignataire du CRTE Aunis Atlantique et du CRTE Aunis Sud, et participe à l'élaboration des PCAET et PAT du territoire. La compétence Économie Circulaire s'applique sur tout le territoire et le Syndicat a développé des structures et des initiatives qui lui sont dédiées.

## Faits marquants





## L'équipe ZÉRØ DÉCHET

Elle accompagne les usagers et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire dans une démarche active et concrète de réduction des déchets. Elle propose et mène les actions visant à atteindre les objectifs définis dans le PLPDMA.

En 2022, cela correspond à...



<sup>11</sup>ADEME, Chiffres clés et évolution du STOP PUB

## Zoom sur la CyclaB'Box



### Les CyclaB'Box ont une TRIPLE MISSION



**RÉDUIRE**  
l'enfouissement des déchets et le gaspillage des biens de consommation



**CHANGER**  
le regard porté sur nos objets en leur redonnant une valeur d'usage et faire de nos déchets une ressource



**CHANGER**  
le regard sur la déchetterie et préparer la déchetterie de demain qui ne devra plus être seulement un lieu de transit entre l'habitant et le centre d'enfouissement ou de recyclage, mais un pôle de valorisation

### Des zones de gratuité aux CyclaB'Box

En 2011, Cyclad organise ce qui deviendra l'une des premières zones de gratuité. Le but de cette impulsion, intitulée « Donnez-Prenez », était de faire connaître le potentiel du réemploi et de faire travailler ensemble les boutiques « recycleries » du territoire. Depuis, les initiatives de zones de gratuité se sont multipliées. Le site internet dédié promeut la mise en place de zones de gratuité autonomes, à travers notamment la proposition de kits d'organisation. Il existe également une page Facebook nommée « zone de gratuité en Charente-Maritime » pour informer les habitants des initiatives présentes sur le territoire et au-delà.

En 2018, soit deux ans avant l'application de la loi AGEC, Cyclad lance les CyclaB'Box, des espaces de réemploi permanents au sein des déchetteries. Les douze CyclaB'Box du réseau mettent gratuitement à disposition de tous les usagers des objets immédiatement réutilisables, sélectionnés parmi ceux jetés en déchetterie et détournés par des agents valoristes formés.

Les CyclaB'Box sont un outil au service des transitions écologiques, économiques et sociales, conçues dans un souci de maîtrise des coûts du service public de gestion des déchets.

## Zoom sur CyplaB



### La création d'un laboratoire d'innovation en Économie Circulaire

En 2017, Cyclad a lancé CyplaB, son laboratoire d'innovation en Économie Circulaire, afin de faire progresser le développement d'une économie locale et durable en Charente-Maritime. Premier laboratoire d'innovation en Économie Circulaire porté par une collectivité territoriale, CyplaB provoque la rencontre d'acteurs du territoire pour créer des boucles d'Économie Circulaire et les accompagne dans la conception de produits ou de services inscrits dans une logique de réduction et de valorisation des déchets.

Depuis octobre 2021, CyplaB dispose de L'Atelier CyplaB, un tiers-lieu situé à Surgères, à proximité de la gare et des centres de valorisation de Cyclad. L'Atelier CyplaB a un rôle d'incubateur et de facilitateur pour tous les acteurs de l'Économie Circulaire et du Zéro Déchet sur le territoire. L'Atelier est un lieu d'innovation et de partage pour économiser les ressources en réutilisant la matière.

Le tiers-lieu s'étend sur près de 1 500 m<sup>2</sup> et comprend plusieurs espaces de travail. Trois laboratoires

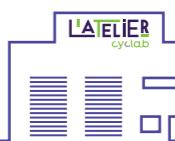
(agroalimentaire, bois et technologique) équipés de machines professionnelles sont dédiés à la fabrication de produits upcyclés (issus de matières recyclées, réemployées, réutilisées...). Une matériauthèque alimentée notamment par les 22 déchetteries gérées par Cyclad et les entreprises partenaires du territoire, des espaces de travail partagés et une salle de conférence complètent ce lieu. L'Atelier CyplaB accueille des jeunes entrepreneurs, des co-workers, des étudiants, des associations, des entreprises, des collectivités, des habitants qui y mènent des activités liées à l'Économie Circulaire, à la valorisation ou à la réduction des déchets.

Les équipes CyplaB et Zéro Déchet du service public Cyclad, sont installées au plus près des porteurs de projets pour les accompagner et favoriser leur mise en réseau. Chaque projet étant différent, l'accompagnement proposé à l'Atelier CyplaB est adapté, de la simple journée de formation à l'année de conseil. Durant cette période, le porteur de projet bénéficie de nombreux services : évaluation du projet, recherche et développement, sourcing des

matériaux, écodesign, appui technique, prototypage de produit, formation, mise en réseau...

L'Atelier CyplaB est aussi un lieu d'échange et de transmission. Des ateliers et des événements y sont organisés afin de sensibiliser le public et les professionnels aux thématiques de l'Économie Circulaire et du Zéro Déchet : recettes antigaspi, cafés réparation, fabrication de produits cosmétiques et ménagers, couture. L'objectif de ces rendez-vous est de sensibiliser et d'encourager les changements de comportement pour tendre vers un quotidien Zéro Déchet.

 **ANNEXE 8** Indicateurs de CyplaB et de l'Atelier CyplaB



Depuis sa création en octobre 2021, l'Atelier CyplaB soutient **45 porteurs de projets** et accueille chaque année **1 500 personnes** (étudiants, salariés, agents publics, habitants...) et **une centaine d'événements**.

Les porteurs de projet sont notamment soutenus via **les Trophées CyplaB**, qui mettent en avant des initiatives Économie Circulaire innovantes. Fort de son implantation territoriale, l'Atelier CyplaB s'intègre dans un réseau de partenaires : collectivités territoriales et institutions, entreprises, universités et écoles, acteurs de la création d'entreprise et du travail collaboratif.

L'Atelier CyplaB a permis la **construction d'un véritable écosystème d'acteurs et d'initiatives Économie Circulaire inscrits sur le territoire**. Un agrandissement de l'Atelier, tant sur la surface au sol que pour l'ouverture à d'autres champs d'actions, est en cours en 2023.

# #2

## UNE ANALYSE DU TERRITOIRE

### 2.1. La réalisation du diagnostic territorial

#### Objectifs

Le premier diagnostic territorial ayant été réalisé en 2016 dans le cadre du CODEC, une réactualisation des données ainsi qu'un état des lieux renouvelé de la dynamique Économie Circulaire sur le territoire de Cyclad sont apparus importants pour renouveler la candidature au **label Économie Circulaire du programme « Territoire Engagé Transition Écologique » de l'ADEME**.

Ce diagnostic permet également de **prendre du recul** sur les actions réalisées et de mieux les insérer au sein des enjeux locaux, régionaux et nationaux en termes d'Économie Circulaire.

Il pourra aussi être un **support pour les EPCI** adhérentes à Cyclad afin de mieux appréhender l'application de l'Économie Circulaire sur leur territoire et ainsi l'inclure dans leurs programmes.



#### Profil du territoire

##### Un territoire mixte-rural

Le service public Cyclad est en charge d'un territoire qui occupe la moitié nord-est du département de la Charente-Maritime. Il englobe une commune de la façade atlantique au nord ainsi que la Saintonge Romane au sud.

Le secteur agricole participe fortement à l'identité du territoire : la viticulture, les secteurs du Cognac, du Pineau et les exploitations céréalier sont très importants. L'industrie laitière s'illustre également au sein de la CDC Aunis Sud, à travers la présence du Groupe Bongrain et du Lycée agricole ENILIA-ENSMIC. Le territoire bénéficie du dynamisme de l'activité côtière et des pôles urbains de La Rochelle et Saintes. La proximité de Cognac et Niort ainsi que l'existence d'un maillage de pôles urbains secondaires permettent la

présence de 230 804 habitants permanents<sup>12</sup>. Le territoire possède un positionnement à la fois agricole et résidentiel qui s'illustre à travers un mode de vie « privilégié à la campagne<sup>13</sup> ».

Adhérente à la compétence traitement, la CDC de l'Île de Ré fait l'objet d'une dynamique saisonnière particulière, avec 120 720<sup>14</sup> résidents en saison estivale contre 18 000 résidents permanents. Du fait de son caractère exceptionnel, elle ne sera pas prise en compte dans le diagnostic, à l'exception des tonnages qu'elle émet et qui sont traités par Cyclad.

##### Un positionnement rétro-littoral

Le rayonnement des pôles voisins de Rochefort, Royan, La Rochelle permet aux sept EPCI du territoire de bénéficier de l'attractivité de la côte atlantique.

Le positionnement de la plupart d'entre elles, en retrait de la côte, leur permet de moins subir la pression foncière/immobilière, ni d'être trop exposées au tourisme de masse. Cette dynamique comporte cependant le risque de devenir des territoires « dortoir », subissant l'évasion des revenus vers des pôles urbains plus attractifs, ainsi que le risque d'un délitement de l'intérêt communautaire.

##### Une forte attractivité démographique

Depuis les années 2000, le territoire fait l'objet d'une croissance démographique importante. Celle-ci est due à l'attractivité du cadre et de la qualité de vie, mais aussi à la proximité du littoral et aux prix des loyers, qui restent abordables en comparaison avec les prix du littoral. Cette dynamique permet de renforcer la vitalité du territoire.

#### Méthode de réalisation

##### Pour l'élaboration du diagnostic, Cyclad s'appuie sur :

- Un état des lieux des actions et initiatives en Économie Circulaire, mené en interne à travers le remplissage du référentiel Économie Circulaire de l'ADEME,
- Un recensement des différents acteurs et initiatives en Économie Circulaire du territoire,
- La consultation des études disponibles concernant les enjeux du territoire,
- Une analyse des documents de planification, projets de territoire,
- PCAET et Contrats de Relance et de Transition Energétique (CRTE) des sept EPCI du territoire ainsi qu'une analyse des diagnostics de territoire émis par la Région Nouvelle-Aquitaine,
- L'expertise du tiers-lieu Économie Circulaire L'Atelier CyclaB, ouvert depuis octobre 2021,
- L'expertise d'animation de tous les programmes précédents : le plan local de prévention des déchets,

Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet, Territoire Économie en Ressources, CODEC, PLPDMA,

- Des rencontres avec des acteurs de l'Économie Circulaire, afin de mieux cerner les priorités des acteurs de proximité.

Les différentes données et informations ont été retravaillées, compilées et recoupées lors de la rédaction du diagnostic.

**ANNEXE 9** Programmes territoriaux

##### Développer l'accès au numérique sur le territoire et lutter contre l'illectronisme

L'augmentation de la population au sein d'un territoire majoritairement rural entraîne des besoins numériques croissants. En parallèle, la **lutte contre l'illectronisme** doit permettre de limiter les fragilités des populations ainsi qu'une fragmentation trop

importante du territoire. Enfin, une **connexion très haut débit** est un atout majeur pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des entreprises.

##### Accompagner le vieillissement de la population

La part relative de la tranche des 60-74 ans est en augmentation sur le territoire, et l'accompagnement de cette population vieillissante

entraîne de nouveaux besoins en services médico-sociaux.

##### Renouveler, réhabiliter et réadapter le parc de logements

La croissance de la population entraîne un besoin croissant en logement. Cependant, les nouvelles réglementations (Plans Locaux d'Urbanisme, objectif Zéro Artificialisation Nette) limitent l'étalement urbain.

<sup>12</sup> Cyclad chiffres-clés 2022

<sup>13</sup> Projet de territoire de la communauté de communes Aunis-Atlantique

<sup>14</sup> Communauté de communes de l'Île de Ré - CRTE

Un enjeu important sera donc la rénovation et la **réhabilitation de logements déjà existants**, afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants. Plusieurs **Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) ont déjà été signées sur le territoire.

De plus, il s'agit de mieux répondre aux besoins de familles aux revenus plus modestes, aux familles monoparentales ainsi qu'aux jeunes ménages qui souhaitent s'installer. Il faut donc répondre à cette demande d'un type de logement plus adapté, plus petit, et plus abordable.



## Enjeux environnementaux

### Réussir la transition énergétique

Les EPCI du territoire souhaitent réussir leur transition énergétique, avec notamment le développement d'énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, l'éolien et la biomasse (méthanisation). La performance énergétique des bâtiments du territoire est aussi à améliorer. Trois des EPCI du territoire sont signataires d'un programme **Territoire à Énergie Positive** (TEPOS) et cherchent à atteindre la neutralité énergétique d'ici à 2050.

### Développer les mobilités douces

Les habitants du territoire sont dépendants de l'utilisation de la voiture individuelle : la grande majorité des déplacements domicile-travail se font ainsi et peu d'alternatives existent.

L'enjeu est de développer un réseau de mobilités douces et de favoriser l'utilisation de lignes de bus, de cars, du vélo et du covoiturage à l'échelle de l'ensemble du territoire. Les lignes ferroviaires sont aussi prises en compte, et la gare TER d'Aigrefeuille-le Thou a été rouverte en 2016.

### Préserver le patrimoine naturel

Le département de la Charente-Maritime possède des espaces naturels remarquables, dont plusieurs zones Natura 2000, une zone RAMSAR, des zones de marais ainsi qu'une réserve naturelle nationale réparties sur l'ensemble des 7 EPCI du territoire de Cyclad. La très grande richesse paysagère ainsi que ces sites, qui participent à l'identité du territoire, sont à protéger et à préserver.

### Faire face à des tensions croissantes autour de la ressource en eau

L'assèchement du climat, les besoins agricoles importants ainsi que l'augmentation de la population du territoire en été pèsent sur la disponibilité de la ressource en eau, ce qui s'illustre déjà sous la forme de conflits d'usage.

Du fait de l'augmentation de la population et du réchauffement climatique, ces tensions sont vouées à augmenter. **La gestion et la disponibilité de l'eau sont, de fait, des enjeux clés pour le territoire.**



## Enjeux économiques

### Renforcer l'attractivité du territoire et l'accueil des entreprises

Le territoire possède un tissu économique dynamique de petites et moyennes entreprises, qu'il s'agit de diversifier et de renforcer, en attirant notamment de grandes entreprises à forte valeur ajoutée (R&D). Les 7 EPCI ont pour objectif commun de contribuer au développement économique du territoire en favorisant la création d'emplois, ainsi qu'en accompagnant le développement d'une économie résidentielle. L'implantation d'entreprises sur le territoire est facilitée, parfois à travers une mise à disposition de foncier, et la croissance des entreprises est accompagnée. De la même façon, le développement d'une politique de filières afin de soutenir celles qui émergent sur le territoire - les filières du bois, de l'agroalimentaire, et du luxe - est un enjeu fort.



sont encore insuffisantes et un maillage entre les différents sites d'intérêt sur le territoire devra être développé. La mise en valeur de l'ensemble du territoire – à travers des initiatives telles que le développement du tourisme fluvial, équestre, cycliste, et pédestre, accompagnée de mesures de préservations importantes, devrait permettre de développer un tourisme vert qui soit en symbiose avec le territoire.

### Soutenir le secteur agricole

Bien qu'important pour le territoire, le secteur agricole est peu diversifié. Les grandes cultures céréaliers, productivistes et non-dédiées à l'alimentation locale, sont présentes.

Le territoire englobe aussi une partie de la Zone d'Appellation du Cognac, et l'industrie laitière est en léger déclin du fait de la rentabilité difficile des élevages. L'existence de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sur le territoire vise à favoriser une reconnexion entre la production et la consommation locale, en soutenant les circuits courts notamment. La transition agricole et alimentaire, orientée vers une

agriculture raisonnée, est un moteur de développement pour le territoire.

### Pallier le manque de formations

Le territoire fait face à un défaut d'offres de formation et d'emploi. Dans certains EPCI du territoire, les collèges sont saturés, et peu d'établissements d'enseignement supérieur existent. Les entreprises à forte valeur ajoutée peinent à recruter, et dans certaines CDC, le taux de chômage est élevé. Les EPCI signataires d'un programme Territoire Zéro Chômeur de Longue durée se sont engagés à enrayer ce déficit de formation. À l'échelle du territoire, l'objectif est de soutenir le développement de l'enseignement supérieur, et de coopérer avec ceux existants, afin de limiter l'exode des populations plus jeunes. Cependant, la présence de lycées professionnels et notamment celui de l'alimentation ENILIA-ENSMIC et celui des métiers du bois à Surgères, sont un atout important dans la démarche Économie Circulaire de Cyclad.

## 2.2. Le recensement des acteurs et des initiatives Économie Circulaire du territoire

Ce travail s'est effectué au fur et à mesure de l'animation des différents programmes portés par Cyclad (plan local de prévention des déchets, Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet, Territoire Économie en Ressources, CODEC, PLPDMA), au travers des rencontres avec les acteurs Économie Circulaire du territoire, ainsi que la mise en place et le développement de partenariats à travers l'action particulière de CyclaB.

Ce recensement n'est pas exhaustif et continue d'évoluer en fonction des rencontres faites par les différents services de Cyclad et de la recherche de partenariat effectué par l'équipe de l'atelier CyclaB.

 **ANNEXE 10** Répertoire des acteurs Économie Circulaire

# # 3

## FLUX DE DÉCHETS ET PERFORMANCES

### 3.1. Étude des flux de déchets

#### Les déchets ménagers et assimilés (DMA) sur l'ensemble du territoire

Ce sont les ordures ménagères résiduelles (OMR), les flux issus des collectes sélectives ainsi que les déchets collectés en déchetteries. Ils constituent donc la totalité des déchets

pris en charge par le service public.

Depuis 2009, dans le cadre de sa démarche de prévention des déchets, Cyclad agit pour réduire les tonnages de DMA produits. Ainsi, depuis 2010, bien que les flux aient augmenté de

manière générale, une baisse commence à être observée en 2022. L'amélioration du tri et la baisse de tonnages de certains flux à forts enjeux, comme les OMR ou les autres non-dangereux (notamment le tout-venant enfoui), sont également à souligner.

**Tableau 1:** État des lieux des flux sur l'ensemble du territoire<sup>15</sup>

			POPULATION			TONNES					
			2010*	2018	2019	2020	2021	2022			
OMA	OMR	50 414	46 584	46 224	45 973	47 889	45 712				
	Verres	8 693	10 870	10 834	11 097	11 987	11 809				
	Papiers / Petits cartons	5 530	5 615	5 290	4 813	4 691	4 252				
	Emballages	4 754	10 143	10 576	11 251	12 002	12 234				
	Textiles	37	982	1 033	675	948	1 017				
	Biodéchets	0	95	132	115	339	542				
	<b>Total OMA</b>	<b>69 428</b>	<b>74 289</b>	<b>74 089</b>	<b>73 924</b>	<b>77 856</b>	<b>75 566</b>				
DMA	<b>Déchets verts</b>	16 741	24 430	24 123	22 205	26 427	23 256				
	<b>Bois</b>	3 626	7 934	8 052	7 979	9 036	8 757				
	<b>Mobilier</b>	0	4 423	5 033	5 153	6 805	6 115				
	<b>DEEE</b>	51	2 676	2 626	2 634	2 883	3 018				
	<b>Tout-venant incinérable</b>	971	0	0	171	2 203	4 491				
	<b>Cartons</b>	2 466	3 131	3 261	3 058	3 439	3 231				
	<b>Métaux</b>	3 108	2 977	3 110	3 211	3 391	2 889				
	<b>Gravats</b>	28 793	17 897	18 152	18 383	24 384	22 541				
	<b>Autres non dangereux</b> (tout venant enfouis, plâtre, plastiques (PS, souple), coquilles, couettes et oreillers, huiles alimentaires)	16 340	16 065	15 282	16 992	16 003	12 318				
	<b>Autres dangereux</b> (DDS, pneus, amiante, huiles minérales, batteries, piles, lampes, cartouches d'encre, radiographies)	1 064	1 518	1 153	1 282	1 243	927				
			<b>Total DMA</b>	<b>142 589</b>	<b>155 340</b>	<b>154 881</b>	<b>154 992</b>	<b>173 671</b>	<b>163 109</b>		

\*L'année 2010 est l'année de référence retenue pour le calcul des objectifs dans la loi AGEC

<sup>15</sup> Cyclad - Chiffres clés éditions 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022

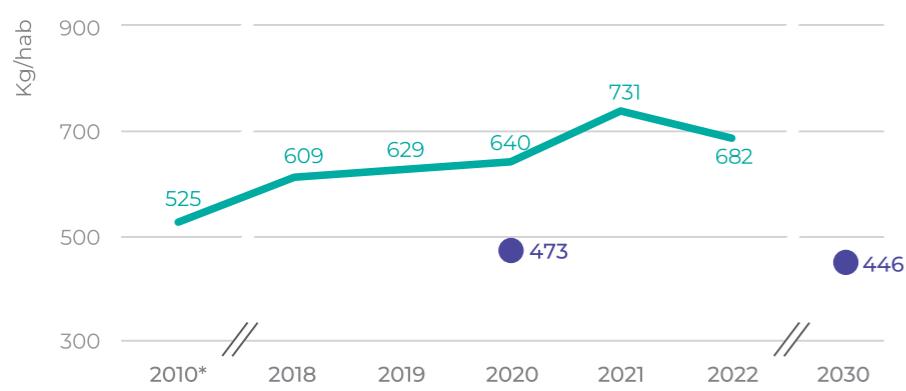
## Zoom sur le territoire collecte-déchetterie en kg/hab

**Tableau 2 : État des lieux des flux DMA en kg par habitant sur le territoire collecte/déchetterie**

GISEMENT	2010*	2018	2019	2020	Kg/HABITANT	
					2021	2022
OMA	OMR	218	172	169	173	177
	Verres	25	40	40	42	45
	Papiers / Petits cartons	8	23	21	19	19
	Emballages	9	43	45	48	52
	Textiles	0	5	5	5	5
	Biodéchets	0	1	1	1	2
	<b>Total OMA</b>	<b>260</b>	<b>283</b>	<b>281</b>	<b>287</b>	<b>300</b>
	<b>Déchets verts</b>	<b>70</b>	<b>86</b>	<b>91</b>	<b>92</b>	<b>113</b>
	<b>Bois</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>40</b>
	<b>Mobilier</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>36</b>
DMA	<b>DEEE</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
	<b>Tout-venant incinérable</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
	<b>Cartons</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
	<b>Métaux</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
	<b>Gravats</b>	<b>84</b>	<b>74</b>	<b>82</b>	<b>89</b>	<b>119</b>
	<b>Autres non dangereux</b> (tout venant enfouis, plâtre, plastiques (PS, souple), coquilles, couettes et oreillers, huiles alimentaires)	<b>49</b>	<b>67</b>	<b>69</b>	<b>67</b>	<b>61</b>
	<b>Autres dangereux</b> (DDS, pneus, amiante, huiles minérales, batteries, piles, lampes, cartouches d'encre, radiographies)	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
	<b>Total DMA</b>	<b>525</b>	<b>609</b>	<b>629</b>	<b>640</b>	<b>731</b>
	<b>Total DMA hors gravats</b>	<b>441</b>	<b>535</b>	<b>547</b>	<b>551</b>	<b>612</b>
						<b>682</b>

\*L'année 2010 est l'année de référence retenue pour le calcul des objectifs dans la loi AGEC

La démarche de prévention des déchets s'accompagne d'une **diversification des modes de traitement** : l'objectif est d'augmenter graduellement la part relative de déchets recyclés et valorisés tout en diminuant les tonnages collectés.



\*année de référence dans la loi AGEC

- DMA Cyclad
- Objectifs loi AGEC

Les années 2020-2021 étant exceptionnelles (crise sanitaire), la baisse en 2022 montre un retour à la « normale ». Les objectifs de réduction donnés par la loi AGEC permettent de donner un cap de réduction des DMA, bien que le territoire ait évolué depuis.

## Zoom sur les DMA en Nouvelle-Aquitaine en kg/hab

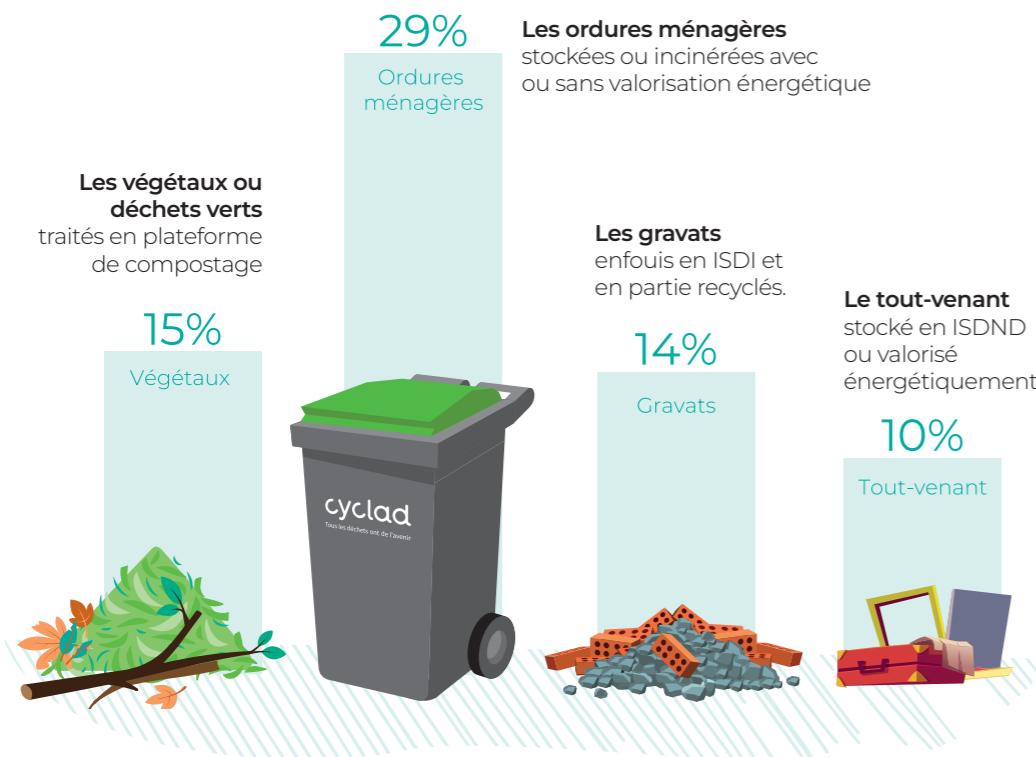
**Tableau 3 : Production de DMA (kg/hab/an) en région Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2021<sup>16</sup>**

	OMR	COLLECTE SÉLECTIVE (hors verre)	VERRES	BIODÉCHETS	DÉCHETTERIES (hors gravats)	GRAVATS	TOTAL
<b>Cyclad 2022</b>	<b>170</b>	<b>74</b>	<b>43</b>	<b>4</b>	<b>285</b>	<b>109</b>	<b>684</b>
Charente-Maritime	257	80	63	1	312	97	810
Charente	184	75	41	2	265	89	656
Corrèze	228	56	37	1	256	55	633
Creuse	191	64	40	0	219	91	605
Dordogne	207	75	47	1	266	68	664
Gironde	236	56	37	9	264	65	667
Landes	308	42	44	1	543	228	1166
Lot-et-Garonne	246	50	34	16	265	62	673
Pyrénées-Atlantiques	245	53	42	14	228	60	642
Deux-Sèvres	156	62	42	17	271	118	666
Vienne	196	50	39	1	233	77	596
Haute-Vienne	202	56	35	1	207	47	548
Région Nouvelle-Aquitaine	228	59	42	7	277	83	696
<b>PERFORMANCE Cyclad/Moyenne Régionale</b>	<b>-25%</b>	<b>+25%</b>	<b>+2%</b>	<b>-43%</b>	<b>+3%</b>	<b>+31%</b>	<b>-2%</b>

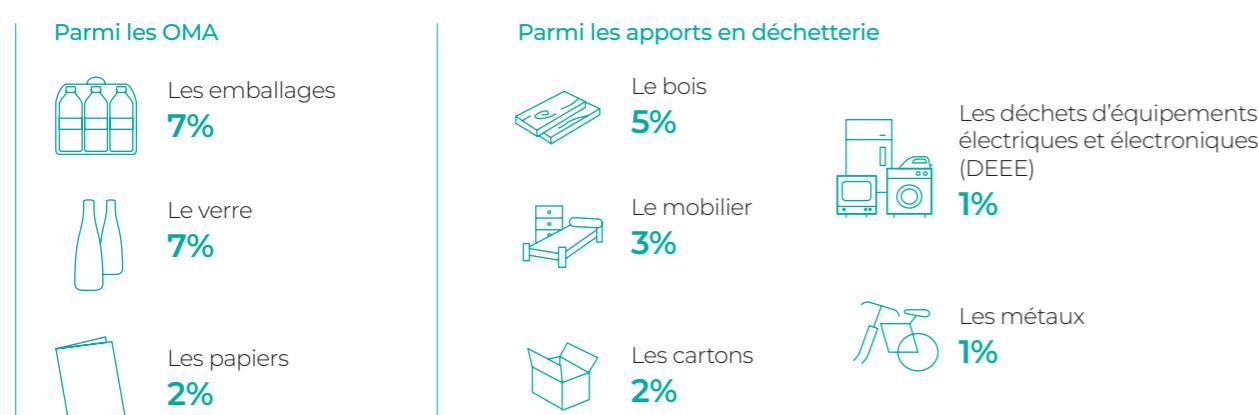
<sup>16</sup> AREC – Production de déchets ménagers et assimilés en région

## Identification des principaux flux du territoire

Au vu des tonnages 2022, Cyclad identifie quatre flux principaux :



Dans le cadre de la politique de prévention des déchets, huit flux sont également identifiés pour leur potentiel lié à l'Économie Circulaire :



## 3.2. Performance et valorisation des DMA

La majeure partie des DMA est recyclée. Sur les 163 109 tonnes traitées en 2022 sur l'ensemble du territoire, 54% sont recyclées (valorisation matière) et 10% sont valorisés en énergie. Avec les travaux à venir de l'usine d'incinération de Paillé, cette part passera à 26% soit un total de 80% de valorisation à terme.



\*L'UIOM de Paillé sera transformée en UVE en 2025. Les travaux ont débutés en 2023.

### Traitements et valorisation des OMA

Sur les 75 566 tonnes d'OMA collectées sur l'ensemble du territoire, 40% ont été recyclées :

- 71% des 45 712 tonnes d'OMR ont été incinérées, 29% sont stockés en ISDND.
- 12 234 tonnes d'emballages sont triées au centre de tri Altriane (17), 76% sont recyclées.
- 11 809 tonnes de verres recyclées par Verallia (17).
- 4 252 tonnes de papiers et cartons recyclées par Huhtamaki (85).
- 1 017 tonnes de textiles recyclées par Le Relais (17).
- 542 tonnes de biodéchets valorisées sur la plateforme de compostage de Chambon (17).

### Traitements des apports en déchetterie

En 2022, les déchetteries de l'ensemble du territoire compétence collecte-déchetterie ont centralisé 57% des déchets produits. Elles sont des points d'action essentiels pour améliorer les performances de valorisation des déchets qui y transitent.

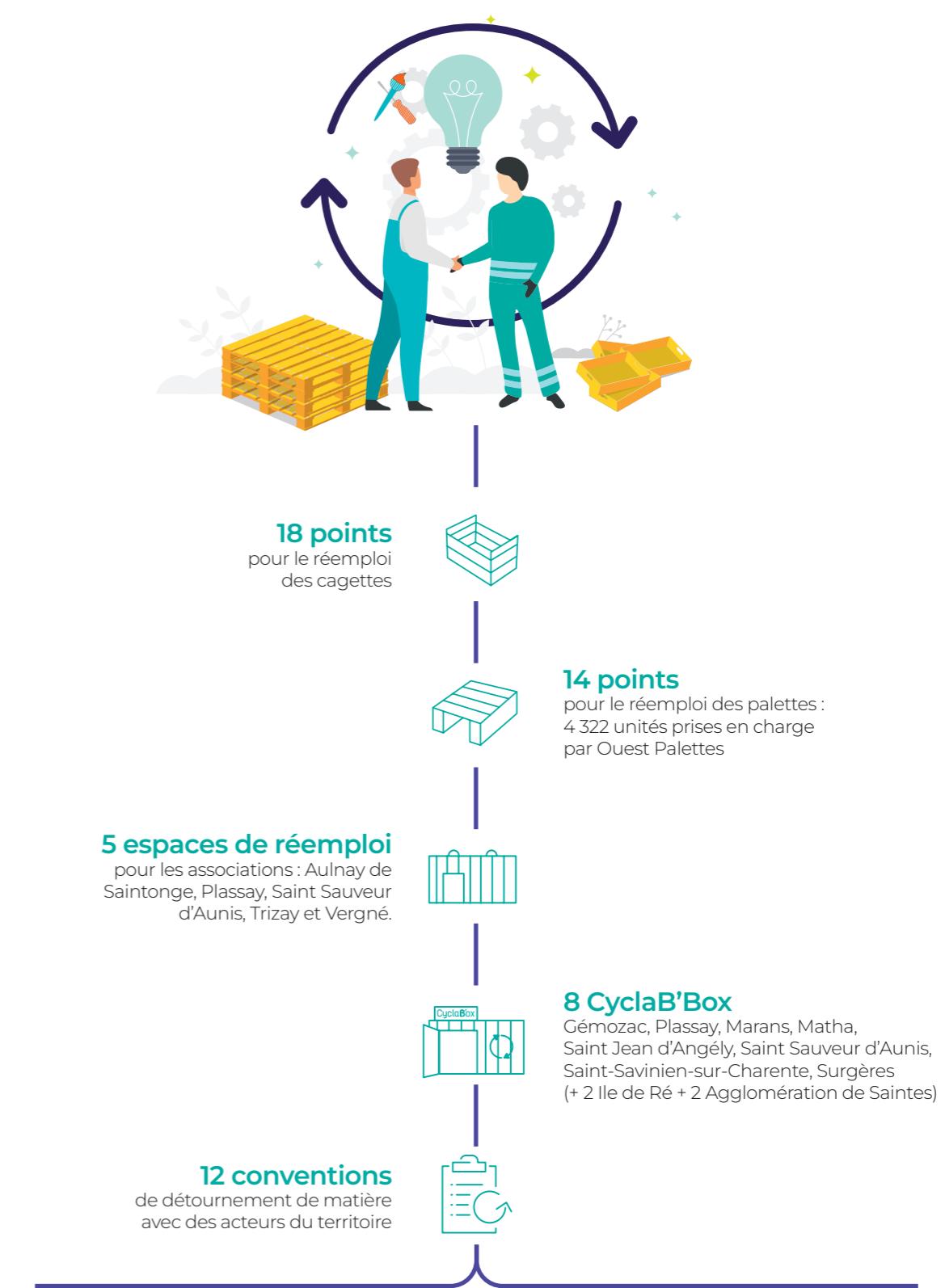
Depuis 2010, Cyclad a mis en place 7 nouvelles filières de traitement régulières sur les déchetteries. L'apparition de nouvelles sous-filières en parallèle a permis de faciliter (et d'augmenter) la valorisation des flux. Ainsi, alors qu'en 2010 la part de matériaux valorisés dans les déchetteries du territoire s'élevait à 67%, elle s'élève à 81% en 2022, soit une augmentation de 14 %.

Les différents flux et filières de valorisation sont répartis comme suit en 2022 :

**Tableau 4 : Flux des déchetteries du territoire et méthodes de traitement et de valorisation**

FILIÈRE	TONNES	MÉTHODE DE TRAITEMENT / VALORISATION
Gravats	16 327	Recyclage en remblai avec CMGO et SEC TP : 9796t
Végétaux	14 515	Compostage par SEDE et SAUR
Tout-venant	9303	Valorisation énergétique : 4491t
Bois	5843	Recyclage en copeaux et bois de chauffage par Paprec et Veolia
Mobilier	4757	Pris en charge par Eco-Maison
DEEE	2229	Pris en charge par EcoSystem
Métaux	1929	Recyclage par Decons
Cartons	1872	Recyclage par Paprec ou Veolia
Plâtre	1061	Valorisation par Placoplatre
Déchets chimiques	280	Pris en charge par EcoDDS et SNATI-SARP Sud-Ouest
Textiles	272	Collecte, tri, réemploi et recyclage par Le Relais 17
Pneus	141	Pris en charge par la filière ALIAPUR
Amiante	122	Traitée par ORTEC
Huiles minérales	88	Traitées par CYCLEVIA
Polystyrène	72	Repris par KNAUF, Coop Ecoval et Poitou Polystyrène
Coquilles	57	Recyclage par Ovive
Couettes et oreillers	48	Pris en charge par Eco-Maison
Plastiques souples	39	Recyclage par PAPREC
Batteries	29	Recyclage par PAPREC
Piles	18	Pris en charge par COREPILE
Huiles végétales	17	Recyclage par SNATI-SARP Sud-Ouest
Lampes	8	Pris en charge par Ecosystem
Cartouches d'encre	1	Recyclage par Atmosph'airre
Radiographies	1	Recyclage par Titral Ouest
<b>TOTAL</b>	<b>59 029</b>	

## Les filières de réemploi dans les déchetteries de Cyclad

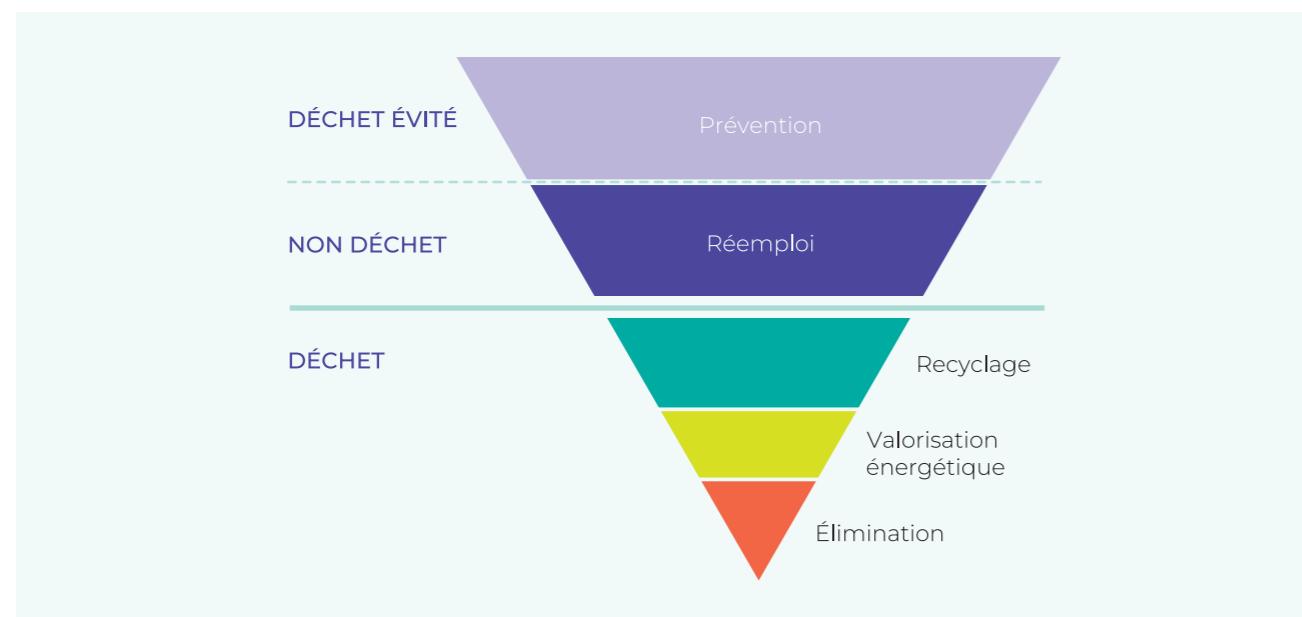


### 3.3. Optimisation de la gestion des flux et pistes de réduction d'impact

#### La hiérarchie des modes de traitement

Inscrite à l'article L. 541-1 du Code de l'environnement, elle correspond aux réglementations européennes en matière de déchets. Elle détermine un ordre de priorisation des modes de gestion des déchets, afin de pousser à une amélioration des taux de réduction et de valorisation des déchets produits. Elle favorise la prévention et le réemploi des ressources au recyclage, et le recyclage à la valorisation énergétique et à l'élimination pure.

Elle s'applique dans le cadre de toute « réglementation ou projet intéressant les déchets<sup>17</sup>».



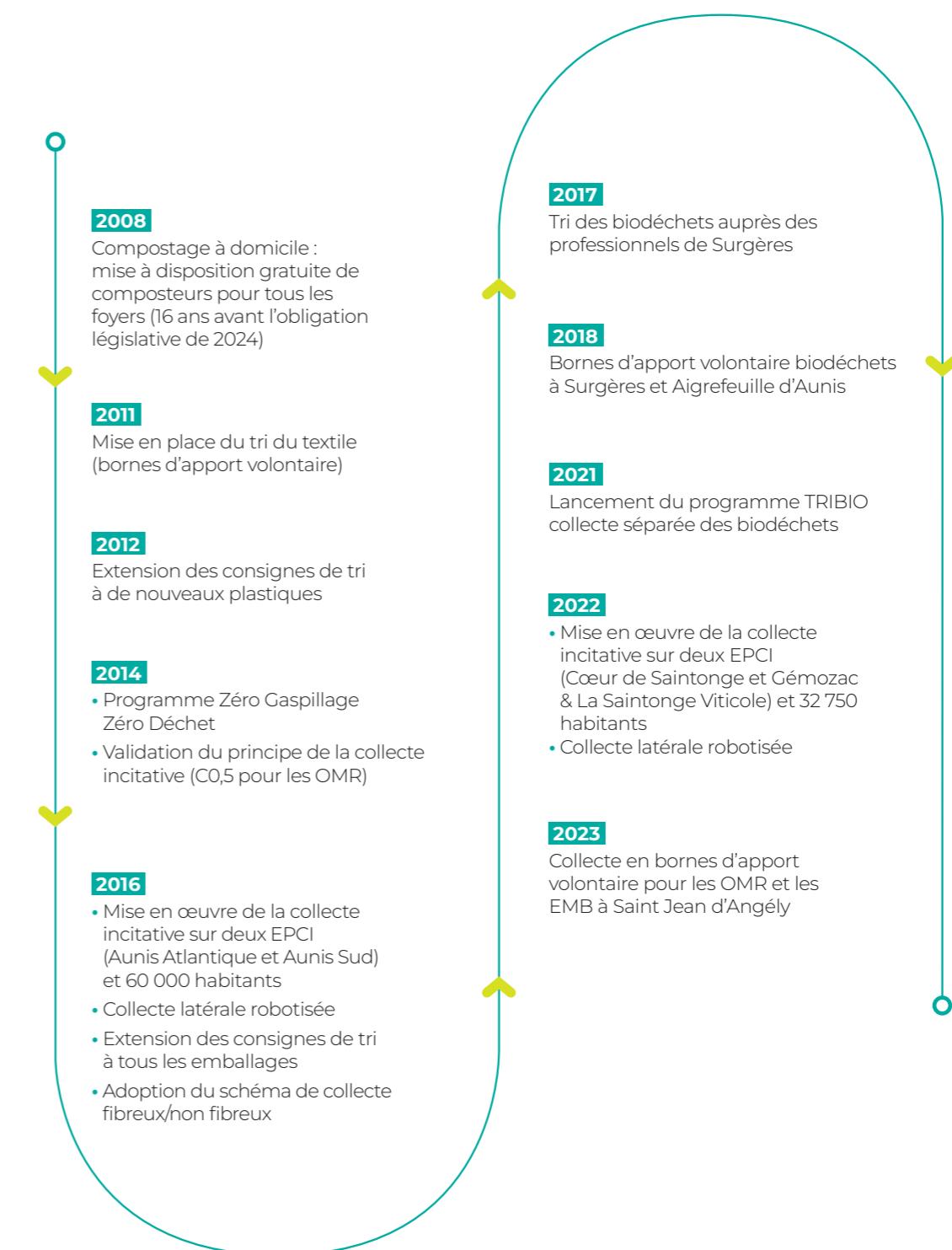
#### Flux insuffisamment valorisés

Au vu des prérequis de la hiérarchie de traitement et des tonnages de ses flux, Cyclad a graduellement développé des modes de valorisations orientés vers le recyclage, le réemploi et la prévention.

Les flux ont été priorisés en fonction de leur part relative dans les tonnages généraux – en agissant en priorité pour le développement de filières de recyclage ou de réemploi pour les flux les plus importants.

#### Évolution des initiatives d'optimisation de la collecte

Sur le territoire où s'applique sa compétence collecte, Cyclad a mis en place dès 2016 (Programme Zéro Gaspillage Zéro Déchet) une collecte incitative afin de diminuer la production de déchets à la source. Cette démarche, qui consiste en une collecte des OMR une fois toutes les deux semaines contre une collecte des emballages plus fréquente (toutes les semaines) sur le territoire des deux Aunis, a été précédée par d'autres initiatives.



<sup>17</sup> Zéro Waste France

Malgré une production d'OMR (170 kg/hab en 2022) bien inférieure aux moyennes nationale (249 kg/hab en 2019) et régionale (229 kg/hab en 2021), certains flux restent insuffisamment valorisés. Ainsi, sur le territoire compétence collecte et déchetterie de Cyclad :

- Les OMR sont majoritairement incinérées (sans valorisation énergétique) et traitées en ISDND. Il reste des emballages, du textile et des biodéchets dans les OMR (référence MODECOM 2017 – en attente résultats MODECOM 2023).

Le tableau ci-dessous présente les réalisations faites et à renforcer pour favoriser la valorisation et réduire les impacts environnementaux et sociaux :

#### FLUX OMA

##### DÉJÀ FAIT

- Connaissance des OMR : MODECOM 2017
- Extension des consignes de tri à tous les emballages depuis 2016 (phase 1 en 2012)
- Séparation des fibreux / non fibreux depuis 2016
- Collecte incitative (C0,5 pour les OMR) sur 2 EPCI depuis 2016 et sur 4 EPCI depuis 2021
- Tri du textile depuis 2012
- Tri des biodéchets : distribution de composteurs individuels depuis 2008, tri auprès des professionnels depuis 2017, collecte séparée depuis 2021 (TRIBIO) sur 4 EPCI et St-Jean-d'Angély
- Collecte en borne d'apport volontaire pour les OMR et les emballages à St-Jean-d'Angély depuis 2023
- Campagne de sensibilisation en porte à porte
- Refus des bacs pour erreurs de tri lors de la collecte et mise à disposition d'un accompagnement
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : sensibilisation en milieu scolaire depuis 2013

##### À RENFORCER

- Connaissance des OMR : nouveau MODECOM fin 2023
- Tri des emballages : communication spécifique sur les refus
- Modernisation du centre de tri (2023-2024),
- Tri du textile : renforcement de la sensibilisation et ouverture d'un centre de tri sur le territoire
- Tri des biodéchets : sensibilisation, renforcer la pratique du compostage en Vals de Saintonge Communauté hors St-Jean-d'Angély
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement des restaurants collectifs scolaires
- Accompagnement des EPCI pour la mise en place de la tarification incitative
- Valorisation énergétique sur l'usine de Paillé

#### FLUX VÉGÉTAUX

- Accompagnement au broyage de 2007 à 2013
- Compostage en plateforme
- Tontes en méthanisation

#### FLUX GRAVATS

- Recyclage en remblai (60% du total collecté en 2022)

- Expérimentation à partir de janvier 2024 avec les EPCI : broyage, partenariats avec agriculteurs...

- Contrôle des passages en déchetterie (lancement du marché en décembre 2023)
- Soutien aux initiatives de déconstruction et de réemploi de matériaux
- Mise en place de la REP PMCB

#### FLUX TOUT-VENANT

- Différenciation en déchetterie en deux flux : enfouis et incinérés
- CyclaB'Box

- Contrôle de passage en déchetterie
- Mise en place de la REP PMCB

## Zoom sur quelques initiatives

### Collecte des biodéchets



foyers, soit 33% des foyers et 44 professionnels sont équipés. Sur cette intercommunalité, l'arrêt de la collecte supplémentaire des ordures ménagères en juillet et août 2023 a permis de contribuer à l'augmentation du taux de pratique et de la quantité de biodéchets collectée.

Sur ces deux intercommunalités, soit 43 communes, ce sont au total 214 bornes d'apport volontaire qui ont été déployées, 9 000 foyers sont équipés soit 35% des deux CDC et 194 professionnels sont équipés en 2023 (hors tri en autonomie).

Malgré les campagnes de sensibilisation et de distributions de composteurs depuis 2008, le MODECOM de 2017 a mis en avant que les OMR (dont le tonnage global avait baissé) étaient toujours composées à 30% de déchets biodégradables.

Cyclad a pris les devants en organisant dès 2017 la collecte des biodéchets en Aunis Sud auprès des professionnels puis des particuliers afin de rendre cette matière organique à la terre et d'en faire du compost utilisable localement en agriculture. Depuis le lancement de cette opération, 5 000 foyers, soit 36% des foyers, et 104 professionnels (métiers de bouche, mairies, cantines, EHPAD, épiceries, campings...) ont été équipés.

En Aunis Atlantique, la collecte séparée des biodéchets est lancée depuis juin 2022 et les résultats sont également positifs : 4 000

En 2022, ce sont 33 professionnels qui disposent d'une solution de tri. Depuis fin 2022, les habitants des CDC de Cœur de Saintonge et de Gémozac et de la Saintonge Viticole sont équipés de composteurs et les professionnels sont progressivement équipés de composteurs, de bacs individuels et de points d'apports volontaires.

La combinaison de ces solutions a permis en 2022 de collecter 542 tonnes de biodéchets sur l'ensemble du territoire, en plus des 45 500 foyers équipés de composteurs individuels. Au total, ce sont plus de 1 000 tonnes qui ont été collectées depuis la mise en place de ce dispositif.

Ceci est le fruit d'un travail collectif dont la communication auprès des communes, des habitants et des professionnels par le biais de différents canaux prend une part importante. En 2022, ce sont près de 200 actions qui ont été menées par les équipes : présentations en conseils communautaires, réunions d'information aux habitants, campagne de rencontre des habitants en porte à porte, permanences en déchetteries, actions de sensibilisation dans de grandes et moyennes surfaces ainsi qu'au cours de différents événements, rencontres individuelles des professionnels, articles dans la presse, interventions dans des émissions de radios, publications sur les réseaux sociaux, etc.

L'ensemble de ces actions ont ainsi permis de distribuer près de 4 000 kits de tri des biodéchets et 5 000 composteurs.

## Modernisation de l'usine d'incinération de Paillé en Unité de Valorisation Énergétique

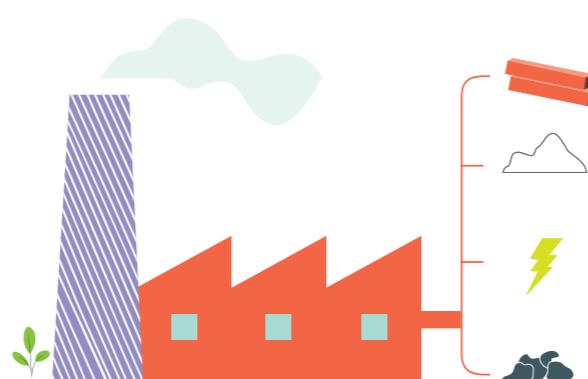
Pour atteindre les objectifs fixés, Cyclad doit disposer des équipements nécessaires à ses ambitions. Moderniser l'usine d'incinération existante de Paillé en Unité de Valorisation Énergétique, est une nécessité pour le territoire.

Au-delà de la fourniture d'énergie renouvelable, les enjeux sont multiples :

- **Éviter l'exportation des déchets** vers des installations de stockage (enfouissement) en dehors du territoire : sans travaux de rénovation, l'usine de Paillé cessera son activité. Les 30 000 tonnes de déchets partiraient alors vers les installations de stockage de Lapouyade en Gironde et Gizay en Vienne. Les conséquences seraient immédiates : hausse du trafic routier, des émissions de CO<sub>2</sub>, des taxes. Passer de la valorisation énergétique à l'enfouissement serait une véritable régression dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets, une démarche contraire à toutes les actions menées par Cyclad depuis sa création.

• **Ne pas subir une hausse de la TGAP** : si l'usine de Paillé venait à cesser son activité, le coût de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes augmenterait de façon significative pour les administrés de Cyclad. Cette taxe fixée par l'État, s'applique sur les déchets non recyclables (ordures ménagères et tout-venant de déchetterie). La TGAP passe de 42 euros par tonne de déchets enfouis en 2020 à 65 euros en 2025. Elle ne s'applique pas sur les emballages, les biodéchets, le papier, le verre, le textile et tous les autres déchets triés et recyclés en déchetterie. Trier est donc utile non seulement pour recycler, mais aussi pour maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets imposée par la loi. Cette taxe est moindre pour une Unité de Valorisation Énergétique.

• **Proposer un projet créateur d'emplois pour le territoire** : transformer l'usine d'incinération en usine de valorisation énergétique est une étape importante de la démarche d'Économie Circulaire portée par Cyclad. Elle permettra de valoriser les déchets non recyclables produits sur le territoire en énergie au bénéfice d'un projet d'entreprise. Pour les Vals de Saintonge, la rénovation de l'usine est une opportunité pour permettre de créer des emplois locaux.



Les travaux de modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique de Paillé démarreront en 2023 pour une durée de 18 mois. L'usine, âgée de 41 ans, mais toujours aux normes en vigueur, sera désormais dotée d'une turbine qui permettra de valoriser **30% de l'énergie en électricité**. Les 70% restants seront disponibles sous forme d'eau chaude au service d'un projet créateur d'emplois.

### La future Unité de Valorisation Énergétique en chiffres

**30 000 tonnes** d'ordures ménagères traitées localement chaque année.

Une turbine pour produire **1,1 MWh** (puissance instantanée) dont 0,4 MWh sont utilisés pour les besoins électriques de l'installation et les 0,7 MWh restants vendus à un fournisseur d'énergie (soit 5 GW / an).

**5 à 6 MWh** d'énergie thermique sous forme d'eau chaude disponible toute l'année sans saisonnalité (soit 40 GW / an).

**24 M€** investis pour une durée de vie estimée de 40 ans.

**30 000 tonnes** d'eau potable économisées par le nouveau process.

## Collecte incitative

Pour réduire les déchets résiduels (les OMR), encourager le tri des biodéchets, le compostage et le tri, Cyclad a fait le choix de la collecte incitative depuis 2016. Il s'agit de faire de la collecte des emballages la collecte principale (une fois par semaine) en les collectant plus souvent que les ordures ménagères (une fois toutes les deux semaines). Sa mise en place est associée à l'équipement en bacs pour chaque foyer, à l'extension des consignes de tri à tous les emballages et à la fourniture d'un composteur (ou d'un dispositif de

collecte séparée des biodéchets). Ce scénario permet d'optimiser le taux d'utilisation du service en collectant des bacs ordures ménagères mieux remplis.

**Les intercommunalités Aunis Atlantique et Aunis Sud** sont passées à ce mode de collecte dès 2016 ce qui a entraîné **une diminution de 20% des OMR** et une **augmentation de 35% des emballages collectés**.



Pour les intercommunalités **Cœur de Saintonge et Gémozac** & **La Saintonge Viticole**, Cyclad a accompagné à partir de juillet 2022 les habitants vers ces changements avec la mise en place d'une campagne d'information et d'équipement en bacs et composteurs. Cette collecte incitative effective au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a de nouveau été validée en observant une baisse des OMR, **-26% soit -630 tonnes sur le premier trimestre 2023** par rapport à 2022, et une augmentation des emballages collectés.

## Connaissance des OMR

Un MODECOM (méthode de caractérisation des ordures ménagères) est réalisé à l'automne 2023. Il permet de connaître en détail la composition des poubelles, de constater les divergences entre les secteurs et de mieux cerner les gestes de tri des habitants du territoire. La comparaison entre les données de ce MODECOM et les données des MODECOM précédents devrait permettre de **définir les pistes d'amélioration**, d'envisager l'ouverture de nouvelles filières, et de **renforcer les actions de sensibilisation** menées sur le territoire.

## Nouvelles filières

Depuis 2010, de nombreuses filières en déchetterie ont été créées pour répondre aux évolutions réglementaires à l'arrivée des nouvelles REP. Ce nombre est toujours en évolution, notamment avec les REP concernant les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) ainsi que les jeux et jouets. Cela constitue autant de pistes d'optimisation de la collecte et de la valorisation des déchets.



## Textile

Pour renforcer la filière textile, Cyclad a construit les infrastructures d'un **centre de tri du textile** à Surgères (17).



Il s'agit de **relocaliser un acteur clé de la filière** et de **créer de l'emploi durable et local**. En parallèle, un travail avec les associations et acteurs économiques du territoire est en cours pour coordonner la filière.

La recherche d'initiatives locales et leur accompagnement par l'Atelier CyclaB a permis l'apparition de **nouvelles filières de valorisation** : coquilles et coquillages, pains durs, olives issues de pépinières et de particuliers, palettes, équipements électroniques, etc. De **nouveaux projets** de filières sont également en cours de développement par des porteurs de projet membres du Club CyclaB : mise à disposition de matériaux de construction réemployés...

# 4

# IDENTIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES À ENJEUX

**Au vu**

- des objectifs nationaux,
- des objectifs régionaux (SRDEII)
- des perspectives de développement et des objectifs des EPCI du territoire,
- des ressources présentes sur le territoire (ORDEC, PRPGD, gisements de ressources), dont celles collectées et traitées par le Syndicat,
- du recensement des acteurs Économie Circulaire du territoire dont le profil des entrepreneurs accompagnés par CyclaB,

... les filières identifiées comme ayant un fort potentiel d'Économie Circulaire sont :



### Bois

Le territoire est riche d'activités économiques autour du bois. Les actions de CyclaB ont permis d'identifier des acteurs du travail des chutes de bois, du réemploi ou de la transformation des meubles.



### BTP

Les déchets du BTP et notamment les gravats représentent une part importante des déchets du territoire. Il existe une demande en granulats des collectivités et des artisans. Cyclad, en partenariat avec l'entreprise CMGO, a déjà développé la gamme Recygrave qui lance des produits issus de la valorisation des gravats.



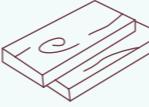
### Agroalimentaire

C'est une composante essentielle qui ressort dans le profil et les enjeux des 7 EPCI adhérentes à Cyclad. D'une part, les flux de matières y sont importants et font déjà l'objet de nombreuses valorisations; d'autre part, il reste encore une part importante de biodéchets dans les OMR.



### Numérique

Tous les territoires identifient l'accès au numérique comme étant un axe de développement et les DEEE présentent une part croissante des tonnages collectés par Cyclad.



## Filière BOIS

### RESSOURCES

- Génie civil - Agriculture<sup>18</sup>**  
Clôtures, mobilier urbain, glissières, traverses
- Construction - Déconstruction - Rénovation**  
Charpentes, huisseries, planchers, panneaux...
- Déchets d'emballages**  
Palettes
- Chutes** issues de l'industrie du bois, de sa transformation ou de son artisanat
- Collecte en déchetterie**  
(5 843t par Cyclad en 2022)  
Mobilier en bois, palettes, cagettes, souches et branchages

### ACTEURS DE LA FILIÈRE

- ODEYS (CADRESS)
- CAPEB
- Union des Artisans du Bois
- PME (y compris celles dont le bois n'est pas la ressource principale, ex : palette de transport) : Joubert, Malvaux...
- Lycée polyvalent du pays d'Aunis : projets tutorés avec les étudiants
- CAUE Charente-Maritime
- Eco-organismes de la REP des déchets d'éléments d'ameublement (DEA)
- Club CyclaB : Biti, l'Empreinte du bois, Archi B, Audrey Pluchon Design, Menuiserie Hiou, Boistiful, Studio Imago

### À MOBILISER

- > Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre
- > CMA Charente-Maritime
- > PME



## ► INTÉRÊTS À FAVORISER L'ECI

**Faire des économies financières** (suppression des coûts de reprise des déchets, baisse des coûts d'achat de matière) puis **créer de la valeur ajoutée**

Être **moins dépendant** des fluctuations du marché

Améliorer l'**image**

Limité la **consommation** de ressources (matériaux et sources d'énergie)

Participer à la **neutralité carbone** (stockage de CO<sub>2</sub> par l'utilisation de matériaux biosourcés, usage énergétique)<sup>19</sup>

Créer des emplois **non-délocalisables** grâce à un marché du réemploi structuré (diagnostic, dépose, stockage, revente, réutilisation)

## ► TRANSITION VERS L'ECI

### Actions déjà réalisées ou en cours

- Formation à l'ECI (Atelier CyclaB) : Union des Artisans du Bois
- Filière dédiée en déchetterie
- Accompagnement au développement de projets dédiés à l'ECI (Atelier CyclaB)
- Accueil d'évènements des réseaux d'acteurs à l'Atelier CyclaB
- Synergies de matériaux entre acteurs (EIT)

### Actions à développer

- **Implantation de structures/usines de transformation** (scierie, papeterie, fabrication de panneaux)
- **Mutualisation d'équipements / outils / machines** pour les professionnels et les particuliers
- **Valorisation avec la REP PMCB** (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment)
- **Accessibilité des matériaux** : zones de réemploi en déchetteries, maillage de matériauthèques...
- **Déconstruction sur les chantiers et accessibilité des matériaux**
- **Approvisionnement local / développement de synergies**
- **Implantation de structures/usines de valorisation énergétique** (chaufferie bois)



CyclaB fédère des porteurs de projets, des artisans et des bureaux d'architecture autour de cette thématique. Un voyage inspirant a été organisé sur un territoire voisin et des discussions sont en cours pour structurer l'Économie Circulaire.

<sup>18</sup>AREC - État des lieux de la filière des déchets de bois de classe B en Nouvelle-Aquitaine

<sup>19</sup>INEC - La filière forêt-bois au prisme de l'Économie Circulaire

## Filière BTP

BÂTIMENTS TRAVAUX PUBLICS

### RESSOURCES

- Gravats  
16 327 t collectées par Cyclad en 2022
- Matériaux de construction / déconstruction / rénovation
- Déchets d'emballage  
des matériaux de construction
- Consommation de foncier

## ► INTÉRÊTS À FAVORISER L'ECI

- Limiter la consommation de ressources (matériaux, sources d'énergie, eau)
- Faire des économies financières
- Être moins dépendant des fluctuations du marché
- Créer des emplois non-délocalisables
- Encourager les entrepreneurs du bâtiment dans cette voie
- Limiter l'artificialisation des sols
- Gagner en compétitivité / Dynamiser le développement économique et industriel des territoires

### ACTEURS DE LA FILIÈRE

- **Constructeurs** : Eiffage, Sec TP (Eurovia), Colas, VINCI
- **Carrières** : Sec TP (Eurovia), CMGO
- **Acteurs de l'ESS** : SIE de Bigné, association Le SAS
- **Éco-organismes de la REP PMCB**
- **CAUE Charente-Maritime**
- **CEREMA** (label 2EC)
- **ODEYS** (CADRESS)
- **Club CyclaB** : Archi B, Biti, Eiffage, agences d'architecture, Studio Imago, Hypercube

---

### À MOBILISER

- > Maîtres d'ouvrage
- > CCI Charente-Maritime
- > CMA Charente-Maritime
- > PME



CyclaB et les partenaires qu'il fédère ont réalisé une cartographie des acteurs du réemploi dans le BTP et de la structuration des filières qui le composent.

 ANNEXE 11 Écosystème BTP & Réemploi de CyclaB

## Filière AGRO ALIMENTAIRE

### RESSOURCES

- Biomasse issue de l'agriculture (céréales, légumes, fruits, cultures fourragères...) et biomasse aquatique (pêche)<sup>20</sup> : comprend les invendus et le gaspillage alimentaire
- Déchets verts  
14 515 t collectées par Cyclad en 2022
- Déchets fermentescibles  
En 2022, potentiel d'environ 8 000 t. sur le territoire collecté de Cyclad, estimation ADEME : déchets alimentaires, excréta humains, résidus de production agricole

## ► INTÉRÊTS À FAVORISER L'ECI

- Limiter la consommation de ressources (matériaux, sources d'énergie, eau)
- Être moins dépendant des fluctuations du marché pour améliorer la résilience du territoire
- Limiter l'utilisation des intrants chimiques
- Limiter les pollutions et émissions de GES
- Lutter contre les gaspillages alimentaires tout au long de la chaîne
- Diminuer l'insécurité alimentaire
- Faire évoluer les habitudes de consommation

### TRANSITION VERS L'ECI

#### Actions déjà réalisées ou en cours

- Recyclage des gravats en granulats (60% en 2022)
- Formation à l'ECi (Atelier CyclaB) : Cerema, ODEYS (CADRESS)...
- Filière dédiée en déchetterie
- Accompagnement au développement de projets dédiés à l'ECi (BITI, architectes...)

#### Actions à développer

- **Réemploi avec la REP PMCB**
- **Accessibilité des matériaux** : zones de réemploi en déchetteries, maillage de matériauthèques, ...
- **Déconstruction sur les chantiers et accessibilité des matériaux**
- **Mutualisation des équipements / outils / machines** pour les professionnels et les particuliers
- **Approvisionnement local / développement de synergies**

### ACTEURS DE LA FILIÈRE

- **PAT La Rochelle – Aunis – Ile de Ré**
- **PAT de la Saintonge romane**
- **Département de la Charente-Maritime** : gestion des restaurants collectifs des collèges, animation de la marque « + de 17 dans nos Assiettes » et de la plateforme Manger17.fr
- **Région Nouvelle-Aquitaine** : animation de l'Agence de l'Alimentation de Nouvelle-Aquitaine (AANA), gestion des restaurants collectifs des lycées
- **EPCI** : soutien, gestion des restaurants collectifs des écoles, promotion touristique
- **Agriculteurs**
- **Industries agroalimentaires**
- **Grandes et moyennes surfaces**
- **Artisans, commerçants, restaurateurs**
- **AMAP, magasins de producteurs, marchés**
- **ENILIA-ENSMIC** : projets tutorés avec des étudiants
- **CUMA**
- **Méthaniseurs** de Surgères et de La Vallée
- **Centres de compostage** de Vouhé, Chambon et Chermignac
- **Acteurs de la sensibilisation à l'alimentation durable**
- **Club CyclaB** : Disent-elles, IB SYS, L'Eco-Errante, Les Bulles d'Oré, Oh La La du Chocolat, L'Usine à Gaz, Muco Live 17, Alma Mater, Veg'eat, Méligrace, O'Miel.
- **Et aussi** Arozoaar, Biocoop, BLEO, Croqueurs de pommes Aunis Saintonge, Esprit Vrac, Ferme du Mont d'or.

## ► TRANSITION VERS L'ECI

- #### Actions déjà réalisées ou en cours

  - Collecte des biodéchets
  - Méthanisation
  - Mise à disposition d'un laboratoire dédié à l'agroalimentaire pour favoriser le développement d'activités
  - Expérimentation de broyage
  - Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement de la restauration collective
  - Formation à l'ECi (Atelier CyclaB) : Uni-agro
- #### Actions à développer

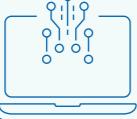
  - **Implantation de structures/ usines de transformation**
  - **Formation des professionnels de la transformation** (restaurateurs, cuisiniers de la restauration collective...)
  - **Récupération des invendus alimentaires**
  - **Compostage chez les agriculteurs**
  - **Déconditionnement des produits périssables** pour permettre leur valorisation (méthanisation, compostage)
  - **Mise en place d'hygiéniseurs** pour valoriser les biodéchets en méthanisation
  - **Retour à la terre des excréta humains** (boues de stations d'épuration, toilettes sèches)
  - **Développement des unités locales** de transformation alimentaire



À l'Atelier CyclaB, toutes les activités dans le champ de l'alimentation (porteurs de projets, restauration événementielle...) sont pensées et réalisées dans une démarche durable, d'approvisionnement local et d'anti-gaspillage.

<sup>20</sup> AREC - Analyse des flux de matières de la Nouvelle-Aquitaine en 2017

## Filière NUMÉRIQUE



**RESSOURCES**

- **Équipements électriques et électroniques ménagers<sup>21</sup>**  
2 229 t de déchets collectés par Cyclad en 2022
- **Équipements électriques et électroniques professionnels**
- **Déchets d'emballage du numérique**

**ACTEURS DE LA FILIÈRE**

- **Artisans réparateurs** (y compris les artisans labellisés Répar'acteur et QualiRépar)
- **CMA Charente-Maritime**
- **CCI Charente-Maritime**
- **Éco-organismes** de la REP Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- **EPCI** : développement de la fibre, lutte contre l'illectronisme, développement de services numériques
- **Département** de la Charente-Maritime
- **Club Cyclab** : Réparos, Frelox

**À MOBILISER**

- **Habitants**
- **Entreprises d'ingénierie informatique / service de programmation**
- **Commerçants, plateforme de vente et de distribution**
- **Fabricants**
- **Centre de stockage de données**

## ► INTÉRÊTS À FAVORISER L'ECI

**Limiter** la consommation de ressources

**Réduire** les coûts d'achat

Donner une **image vertueuse**

Créer des **emplois non-délocalisables**

**Allonger** la durée d'usage

**Favoriser l'accès à l'équipement ou lutter contre l'illectronisme**

## ► TRANSITION VERS L'ECI

**Actions déjà réalisées ou en cours**

- Filière dédiée en déchetterie (DEEE)
- CyclaB'Box en déchetteries
- Allongement de la durée d'usage : semaine de la réparation, cafés réparation...
- Réemploi : partenariats avec des acteurs locaux (Réparos, Chinetterie...), zones de gratuité...

**Actions à développer**

- **Mutualisation des équipements**
- **Recours aux dons**
- **Favoriser la location à l'achat**
- **Projet bricothèque**
- **Sensibilisation** : sobriété d'équipements, sobriété d'utilisation, impact environnemental et sur la santé
- **Synergie industrielle** : mutualisation d'équipements ou de prestations...



L'Atelier Cyclab s'agrandit en 2024 avec des espaces de coworking dédiés à l'économie circulaire et favorisant les projets en lien avec le numérique responsable.

## Autres filières

### Textiles

De nombreux acteurs structurent cette filière et il est possible de différencier deux flux principaux :

- Les textiles en bon état, qui sont à déposer de préférence auprès des boutiques Zéro Déchet (recycleries) partenaires de Cyclad, pour trouver une nouvelle vie. Ils peuvent également être déposés dans les bornes Le Relais.

Une partie des textiles est valorisée en étant mise à disposition de porteurs de projets (exemples de couturières : Le Scarabée qui Coud, Picaillon, Zzeell et cie).

- Les textiles usagés sont à déposer dans les bornes Le Relais. En 2022, 1 017 tonnes de textiles ont été collectées par Le Relais. Elles sont triées puis valorisées en nouvelles pièces de mode (Dring Fring), en chiffons d'essuyage ou en matières premières à partir desquelles est fabriqué l'isolant Métisse®.

### Coquilles

Depuis 2015, Cyclad propose une collecte des coquilles vides dans toutes les déchetteries (57 tonnes en 2022). Elles sont ensuite recyclées localement par la société Ovive, majoritairement en compléments alimentaires pour les poules. Les coproduits peuvent également

être utilisés pour fabriquer des objets, comme, par exemple, le couteau à huîtres Gryphé, fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs à l'initiative de Cyclab.

### Liège

L'association Echo-Mer propose une collecte dans les restaurants, commerces et déchetteries de bouchons en liège sur tout le Grand Ouest. En 2022, près de 6

tonnes de bouchons ont pu être collectées pour être broyées et réutilisées en rembourrage pour des poufs et coussins ou comme isolant pour des logements.

### Tourisme

Au-delà de filières spécifiques, le tourisme est une facette importante qui est commune aux différents territoires en tant que facteur de développement. Il ne sera pas étudié comme une filière à part entière, mais il est important de souligner sa place dans la dynamique d'Économie Circulaire et de son impact sur les différentes filières citées précédemment. Cyclad est par ailleurs en relation directe avec plusieurs structures du tourisme, généralement suite à une action de sensibilisation des équipes :

- Les offices de tourisme qui mettent en avant les produits des porteurs de projet de l'Atelier Cyclab. L'un des offices de tourisme a également intégré l'Économie Circulaire dans le renouvellement de son agencement en partenariat avec des porteurs de projet de l'Atelier Cyclab.
- L'agence de développement économique et touristique, Charentes Tourisme, sur des projets allant de la fabrication d'objets en matériaux de réemploi par des porteurs de projets de l'atelier Cyclab à l'accompagnement à développer des événements plus locaux et circulaires.
- Par convention avec Cyclab, les bureaux des capitaineries du Département de la Charente-Maritime intègrent l'Économie Circulaire dans les travaux de rénovation du port de St-Martin-de-Ré en faisant appel à des porteurs de projet de l'Atelier Cyclab. Cinq autres projets de ce type sont à venir.

<sup>21</sup> Définition dans le Code de l'Environnement, Article R543-172

# SYNTHESE DU DIAGNOSTIC



## ATOOTS

- Labélation TZGZD en 2014 puis Territoire Économie Circulaire en 2019
- Portage politique fort avec prise des compétences ECi et EIT en 2019
- Structuration des actions de prévention dans un PLPDMA avec une gouvernance élargie (CCES)
- Séminaire interne dédié à l'ECi en 2019
- Culture ancrée de la démarche projet
- Atteinte des objectifs du CODEC en 2018
- Moyens humains dédiés à la prévention et à l'Économie Circulaire : 15 agents
- Création d'un pôle service transversal Économie Circulaire, Communication et Zéro Déchet.
- Création de l'Atelier CyclaB, laboratoire d'innovation en Économie Circulaire en 2018
- Ancre d'actions emblématiques : Trophées CyclaB, CyclaB'Box, tri des biodéchets, kit à manger, stop pub, «Donnez/Prenez», gaspillage alimentaire...
- Actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public fréquentes et variées
- Réseau d'acteurs engagés (entreprises, associations, acteurs de l'ESS, commerçants 0 déchet, ...)
- Redevance incitative sur la CDA de Saintes

## OPPORTUNITÉS

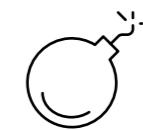


- Légitimité de la démarche portée par Cyclad
- Contexte législatif favorable à l'Économie Circulaire
- Soutien de l'État : feuille de route Économie Circulaire, déploiement du Bonus réparation
- Région engagée dans la prévention et l'Économie Circulaire (SRADDET, PRPGD, Programme Néo Terra)
- Département engagé auprès des collèges
- Accompagnement de l'ADEME : Programme Territoire Engagé Transition Écologique
- Tissu associatif dynamique sur la thématique (EIT, ESS, associations de protection de l'environnement, recycleries et ressourceries...)
- Confiance des Eco-organismes
- Travail en transversalité avec les adhérents pour les programmes de territoire (CRTE, PCAET, PAT, gaspillage alimentaire, EIT...)
- Prise de conscience de la population pour changer les modes de consommation
- Démarche de Cyclad de plus en plus reconnue au niveau national
- De nouvelles REP qui vont augmenter le taux de valorisation



## FAIBLESSES

- Compétence Développement Économique portée par les adhérents
- Nombre de mairies très important : 234 communes
- Faible déploiement de la tarification incitative
- Maillage des déchetteries important avec des outils non adaptés à recevoir l'ensemble des filières
- Coûts de service bas entraînant une faible marge de manœuvre dans les actions



## MENACES

- TGAP qui impacte à la hausse les cotisations des habitants
- Défiance des habitants à cause des coûts : «je trie de plus en plus, et le coût augmente !»
- Un contexte économique difficile pour les foyers
- Un contexte difficile pour l'implantation de nouveaux outils de traitement et de recyclage
- Multiplicité des outils de planification et des contraintes législatives qui limitent la disponibilité des partenaires et des élus
- Relations avec les chambres consulaires à renforcer
- Tissu économique représenté par une majorité d'entreprises de petite taille, plus difficiles à mobiliser
- Peu de partenariats avec les GMS
- Agglomérations très attractives à proximité

# ANNEXES



- Annexe 1** Objectifs nationaux et mesures phares pour l'Économie Circulaire
- Annexe 2** Objectifs régionaux pour l'Économie Circulaire
- Annexe 3** Obligations aux collectivités pour l'Économie Circulaire
- Annexe 4** Objectifs des programmes de territoire liés à l'Économie Circulaire
- Annexe 5** Organigramme 2023 de Cyclad
- Annexe 6** Gouvernance Économie Circulaire de Cyclad
- Annexe 7** Missions des services de Cyclad et implications des acteurs dans la démarche Économie Circulaire
- Annexe 8** Indicateurs de Cyclab et de l'Atelier Cyclab
- Annexe 9** Programmes territoriaux
- Annexe 10** Répertoire des acteurs Économie Circulaire
- Annexe 11** Écosystème BTP & Réemploi de Cyclab

## Annexe 1 | Objectifs nationaux et mesures phares pour l'Économie Circulaire

THÈME	OBJECTIF	ÉCHÉANCE	DOCUMENT
<b>DMA</b>	Interdiction de l'impression systématique des tickets de caisse 100% des déchets d'emballages des produits consommés hors foyer sont collectés pour recyclage 55% des DMA sont préparés en vue de la réutilisation ou d'un recyclage Atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation 60% des DMA sont préparés en vue de la réutilisation ou d'un recyclage -15% de DMA par habitant par rapport à 2010 65% des DMA sont préparés en vue de la réutilisation ou d'un recyclage	2023 2025 2025 2030 2030 2035	Loi AGEC Loi AGEC Loi AGEC Loi AGEC Loi AGEC Loi AGEC
<b>Emballages</b>	La vente de certains médicaments en officine peut se faire à l'unité Chaque consommateur peut apporter un contenant réutilisable, propre et adapté au produit, dans les commerces de vente au détail 100% des emballages sont triés en vue d'un recyclage Mise en place de la REP sur les emballages professionnels de la restauration Généralisation de la collecte séparée pour recyclage des emballages de produits consommés hors foyer 100% des emballages en plastique à usage unique mis sur le marché sont recyclables Tendre vers 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique Interdiction des emballages constitués pour tout ou partie de polymères ou de copolymères styréniques, non recyclables et dans l'incapacité d'intégrer une filière de recyclage Les services de restauration collective proposant des services de vente à emporter proposent au consommateur d'être servi dans un contenant réutilisable ou composé de matières recyclables 20% de réduction des emballages plastiques à usage unique, par rapport à 2018, dont au moins 50 % obtenus par recours au réemploi et à la réutilisation d'emballages Réduction de 100% des emballages en plastique à usage unique « inutiles » 10% d'emballages mis sur le marché sont issus du réemploi Les commerces de détail de plus de 400 m <sup>2</sup> devront réservé au moins 20 % de leur surface à la vente de produits sans emballage primaire, y compris la vente en vrac -50% de bouteilles en plastique à usage unique pour boissons mises sur le marché Fin de la mise en marché d'emballages plastiques à usage unique	2020 2021 2022 2023 2025 2025 2025 2025 2026 2026 2027 2030 2030 2040	Loi AGEC Loi AGEC Loi AGEC Loi Climat et résilience Décret 3R Décret 3R Loi Climat et résilience Loi Climat et résilience Décret 3R Décret 3R Loi Climat et résilience Décret 3R Loi AGEC Loi AGEC Loi Climat et résilience Loi AGEC

THÈME	OBJECTIF	ÉCHÉANCE	DOCUMENT	THÈME	OBJECTIF	ÉCHÉANCE	DOCUMENT
<b>Traitements</b>	55% de valorisation matière des déchets non dangereux, non inertes	2020	LTECV	<b>Déchets d'Activité Économique (DAE)</b>	Stabilisation de la production des DAE non dangereux non inertes, soit -10% par rapport au scénario tendanciel	2025	PRPGD
	-30% d'élimination par stockage des déchets non dangereux non inertes, par rapport à 2010	2020	LTECV		-5% de DAE par unité de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics par rapport à 2010	2030	Loi AGEC
	65% de valorisation matière des déchets non dangereux, non inertes	2025	LTECV		Stabilisation de la production des DAE non dangereux non inertes, soit -17% par rapport au scénario tendanciel	2031	PRPGD
	-50% d'élimination par stockage des déchets non dangereux non inertes, par rapport à 2010	2025	LTECV	<b>Commande publique</b>	Les acheteurs de l'État et des collectivités territoriales doivent acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation ou qui comportent des matières recyclées (voir proportions minimales dans la note explicative du décret <sup>22)</sup>	Mars 2021	Loi AGEC
	70% des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière sont valorisés énergétiquement	2025	Loi AGEC		100% des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération environnementale	2025	Plan National des Achats Durables
	100% de plastique recyclé	2025	Loi AGEC		30% des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération sociale	2025	Plan National des Achats Durables
	Limiter à 10% la quantité de DMA admis en ISDND	2035	Loi AGEC		5 % de l'écocontribution des filières produisant des produits électriques et électroniques, des meubles ou des articles de bricolage et de jardinage doivent être dédiés au financement du fonds pour le réemploi et la réutilisation	2020	Loi AGEC
<b>Déchets organiques</b>	100% des ménages, entreprises et bâtiments publics doivent disposer d'une solution de tri des biodéchets	2024	Loi AGEC	<b>Réparation - réemploi</b>	Interdiction de restreindre la réparation ou le reconditionnement d'un appareil	2020	Loi AGEC
	-37% de biodéchets dans les OMR par rapport à 2015	2025	PRPGD		Le réparateur propose au client des pièces détachées issues de l'Économie Circulaire	2020	Loi AGEC
	-53% de biodéchets dans les OMR par rapport à 2015	2031	PRPGD		Affichage de la disponibilité ou non des pièces détachées pour les produits d'ameublement et les produits électroniques et électriques	2021	Loi AGEC
	-25% des déchets verts collectés par rapport à 2015	2025	PRPGD		Délai de mise à disposition des pièces détachées par le fabricant au vendeur ou réparateur de 15 jours ouvrables	2021	Loi AGEC
	-30% des déchets verts collectés par rapport à 2015	2031	PRPGD		Affichage de l'indice de réparabilité en magasin et sur internet	2021	Loi AGEC
<b>BTP</b>	70% des déchets du BTP valorisés sous forme matière	2020	Loi AGEC	<b>Filière</b>	Fonds réparation pour les filières des équipements électriques et électroniques, des jouets, des articles de sport et de loisirs et des articles de bricolage et de jardin	2022	Loi AGEC
	-5% des déchets inertes du BTP par rapport à 2015	2025	PRPGD		Fonds réparation pour la filière des textiles et chaussures, et celle des meubles.	2023	Loi AGEC
	-10% des déchets inertes du BTP par rapport à 2015	2031	PRPGD		Affichage de l'indice de durabilité en magasin et sur internet	2024	Loi AGEC
	80% de valorisation des gravats en déchetterie	2031	PRPGD		Obligation des filières pollueur-payseur à créer des plans quinquennaux d'écoconception	2020	Loi AGEC
<b>Gaspillage alimentaire</b>	Mise en place d'une démarche contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective publique.	2016	LTECV	<b>Filière</b>	Les personnes facilitant la vente à distance ou la livraison de produits relevant du principe de REP, comme les plateformes en ligne ou places de marché, sont tenues de pourvoir ou de contribuer à la prévention et à la gestion des déchets issus de ces produits	2022	Loi AGEC
	Les distributeurs alimentaires ne peuvent pas rendre imprévisibles à la consommation des invendus encore consommables	2016	Loi Garot		Création de filières produits du tabac, jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin, produits ou matériaux de construction du bâtiment, huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles	2020	Loi AGEC
	Obligation de don des invendus alimentaires encore consommables pour les magasins alimentaires de plus de 400 m <sup>2</sup> , certains opérateurs de l'industrie agroalimentaire et la restauration collective (publique et privée)	2019	Loi EGALIM		Création d'une filière voitures, camionnettes, véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et les quadricycles à moteur	2023	Loi AGEC
	L'ensemble de la restauration collective, publique comme privée, doit engager une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire	2019	Loi EGALIM		Création d'une filière chewing-gums et textiles sanitaires à usage unique, y compris les lingettes préimbibées	2024	Loi AGEC
	« doggy bag » obligatoire en restauration commerciale	2021	Loi EGALIM		Création d'une filière emballages industriels et commerciaux, engins de pêche contenant du plastique	2025	Loi AGEC
	Les grossistes sont obligés de donner leurs produits alimentaires invendus aux associations	2022	Loi AGEC				
	-50% de gaspillage alimentaire en distribution alimentaire et en restauration collective par rapport à 2015	2025	Loi AGEC				
	-50% de gaspillage alimentaire au niveau de la consommation, production, transformation et restauration commerciale par rapport à 2015	2030	Loi AGEC				
	Interdiction d'élimination des invendus non-alimentaires	REP : 2022 Hors REP : 2024	Loi AGEC				
	-15% de déchets encombrants par rapport à 2015	2025	PRPGD				
<b>Encombrants</b>	-20% de déchets encombrants par rapport à 2015	2031	PRPGD				

<sup>22</sup><https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Notice%20explicative%20DCE%202021-254%20art%2058.pdf>

## Annexe 2 | Objectifs régionaux pour l'Économie Circulaire

DOCUMENTS CADRES	ORIENTATIONS ÉCONOMIE CIRCULAIRE	OBJECTIFS DÉTERMINÉS
<b>Feuille de route NeoTerra</b>	<b>Ambition 3.1</b> : Accompagner la transformation vers des modèles de production plus sobres	<b>Défi 1.1</b> : Promouvoir l'Économie Circulaire
<b>SRADDET</b>	<b>Objectif 1.2</b> : Développer l'Économie Circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>11. Développer un mode de production plus sobre</li> <li>12. Développer une économie du réemploi, favorisant l'emploi local et l'Économie Sociale et Solidaire</li> <li>13. Déployer l'Ecologie Industrielle et Territoriale</li> <li>14. Optimiser l'efficacité énergétique de l'industrie, de l'artisanat et du commerce par des organisations et des procédés favorisant l'Économie Circulaire</li> </ul>
<b>PRPGD</b>	<b>Chantier d'action 1.2</b> : Mettre l'Économie Circulaire au service des transitions et de la souveraineté des entreprises  <b>Axe 1</b> Réduire les consommations de biens et de ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser une conception plus durable pour diminuer le prélèvement des ressources</li> <li>• Encourager l'Ecologie Industrielle et Territoriale pour améliorer la productivité et économiser les ressources</li> <li>• Allonger la durée d'usage par le réemploi, la réutilisation, la réparation et favoriser le recyclage</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter l'impact sur l'environnement des exploitations agricoles en poursuivant le programme AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement) et favoriser les conversions vers l'agriculture biologique</li> <li>• Développer l'écoconception dans les entreprises à travers le déploiement de nouvelles actions collectives BECOME et des soutiens individuels aux entreprises souhaitant s'engager</li> <li>• Promouvoir les produits et services écoconçus à travers la plateforme RECITA.ORG</li> <li>• Développer l'économie de la fonctionnalité à travers des actions de recherche, de prospective, l'essaimage de pratiques innovantes, la promotion à destination des consommateurs</li> <li>• Soutenir une animation régionale des acteurs engagés dans l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité</li> <li>• Accompagner l'investissement productif permettant de réduire les consommations de ressources et la production de déchets</li> <li>• Mener une politique ambitieuse en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment au niveau de la restauration collective</li> <li>• Renforcer les démarches de promotion de l'achat public responsable, et de développer l'exemplarité des collectivités publiques dans le domaine à travers le « Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables »</li> </ul>
	<b>Axe 2</b> Faire durer les produits : réemploi, réutilisation et réparation	Multiplier l'offre d'acteurs du réemploi, de la réutilisation et de la réparation par la création de nouvelles structures et le développement de structures existantes

DOCUMENTS CADRES	ORIENTATIONS ÉCONOMIE CIRCULAIRE	OBJECTIFS DÉTERMINÉS
<b>PRPGD</b>	<b>Axe 3</b> Recycler les matières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les professionnels (producteurs, trieurs, recycleurs, valorisateurs) à développer les filières de recyclage et valorisation existantes par une amélioration des procédés de tri et de fabrication de nouveaux produits</li> <li>• Favoriser les conditions d'implantation de nouvelles filières dans le cadre d'une économie territoriale de proximité et sociale et solidaire</li> <li>• Engager une structuration de la filière composite en région, de la conception des nouveaux composites au recyclage de matériaux composites en fin de vie</li> <li>• Mettre en synergie les acteurs publics et privés pour un développement local d'activités de recyclage</li> <li>• Considérer les déchets comme des ressources de matière</li> </ul>
	<b>Axe 4</b> Déployer l'écologie industrielle et territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le développement de nouvelles démarches d'EIT à travers le lancement d'appels à projets régionaux</li> <li>• Consolider les démarches existantes pour une pérennisation</li> <li>• Développer un centre de ressources régional dédié à l'EIT permettant d'animer et d'accompagner techniquement les démarches régionales de leur structuration à leur pérennisation</li> </ul>
	<b>Axe 5</b> Sensibiliser, communiquer, former, rechercher et développer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le Programme Régional d'Animation Territoriale de Proximité du Plan Régional de Prévention des Déchets</li> <li>• Capitaliser sur l'action des réseaux existants : RECITA, BAZED, A3P</li> <li>• Favoriser l'intégration de l'Économie Circulaire dans l'ensemble des formations universitaires et intégrer des formations d'experts en Écoconception dans les écoles d'ingénierie et les écoles de commerce</li> <li>• Mise en synergie de l'ensemble des actions menées sur le territoire en matière d'Analyse de Cycle de Vie et de l' Écoconception : rapprochement des clusters, des centres techniques et des centres de recherche, autour de la chaire d'excellence CyVI portée par l'Université de Bordeaux et le Réseau REGO</li> <li>• Développer la recherche en sciences humaines et sociales autour des sujets de l'économie de la fonctionnalité : recherche sur les usages, les business model innovants, l'innovation organisationnelle</li> <li>• Stimuler la R&amp;D sur les matériaux pour générer de nouveaux débouchés à des déchets.</li> <li>• Mettre l'eco-exemplarité au cœur du fonctionnement des organismes publics</li> </ul>

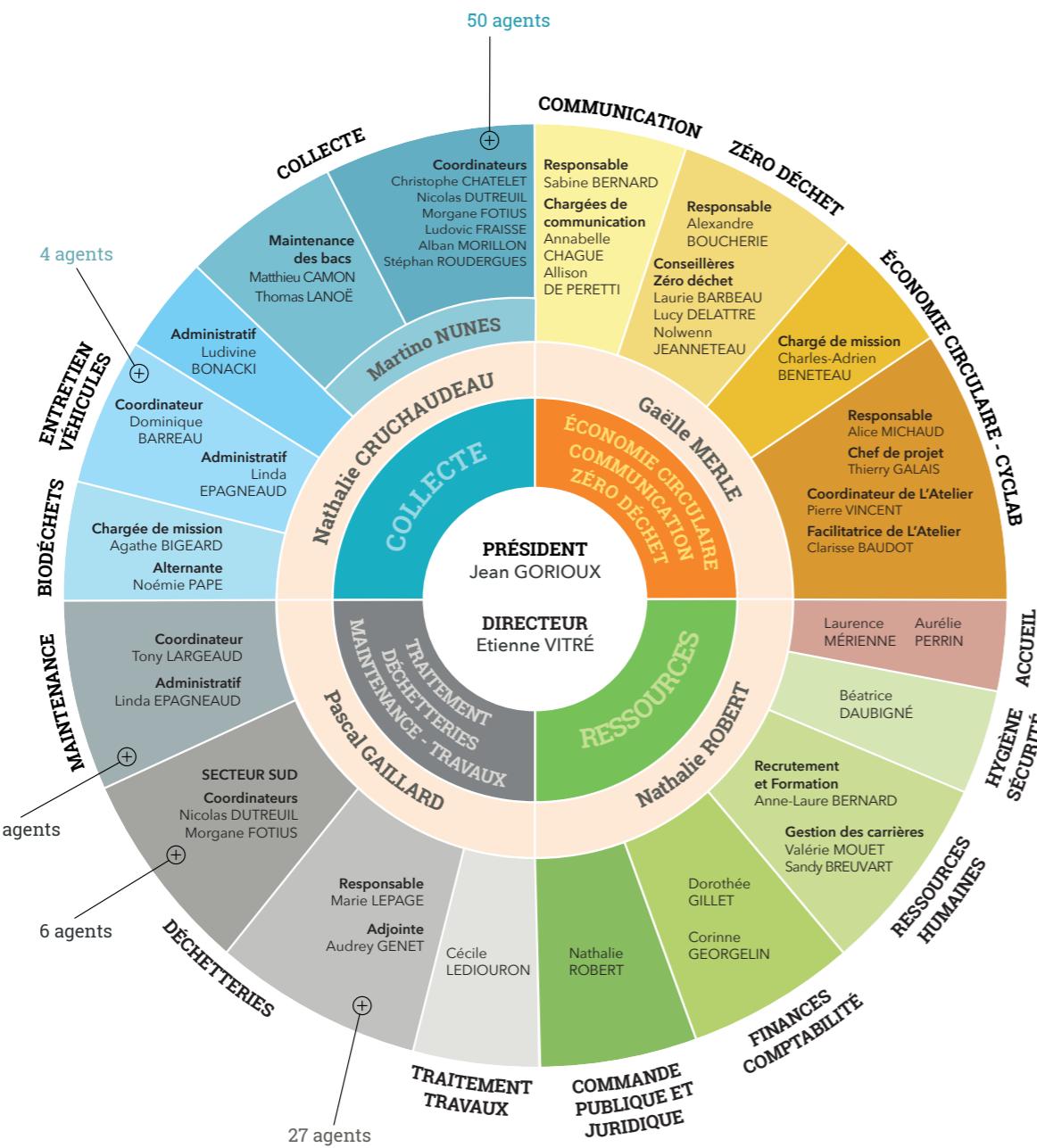
### Annexe 3 | Obligations aux collectivités pour l'Économie Circulaire

OBLIGATION	ÉCHÉANCE	LOI
Adoption d'un SPASER (Schéma de Promotion des Achats publiques Socialement et Ecologiquement Responsable) pour les acheteurs publics réalisant plus de 100 millions d'euros hors taxes d'achats	2014	Loi ESS
Adoption d'un SPASER pour les acheteurs publics réalisant de plus de 50 millions d'euros hors taxes d'achats	2023	Loi Climat et Résilience
Respect d'une proportion minimale (20% à 100%) d'achats publics issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage pour 17 familles de produits (équipements informatiques, téléphones, mobilier, vêtements...)	2021	Loi AGEC
Au moins 25% des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique utilisent des matériaux biosourcés ou bas-carbone	2030	Loi Climat et Résilience
Zéro artificialisation des sols	2040	Loi Climat et Résilience
70% des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers des collectivités territoriales doivent être réemployés, recyclés ou faire l'objet d'une valorisation matière	2020	LTECV
Tri à la source et valorisation spécifique des biodéchets pour tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris les collectivités territoriales et les établissements publics	2024	Loi AGEC
Création de zones de réemploi dans les déchetteries communales	2020	Loi AGEC
Interdiction de bouteilles d'eau plate en plastique dans la restauration collective	2020	Loi EGALIM
Instauration d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire pour la restauration collective publique et privée	2020	Loi EGALIM
Approvisionnement avec au moins 50% de produits alimentaires durables dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique en restauration collective publique	2022	Loi EGALIM
Interdiction des contenants plastiques en restauration collective	2025	Loi EGALIM
Équipement des établissements recevant du public d'au moins une fontaine d'eau potable accessible	2022	Loi AGEC

### Annexe 4 | Objectifs des programmes de territoire liés à l'Économie Circulaire

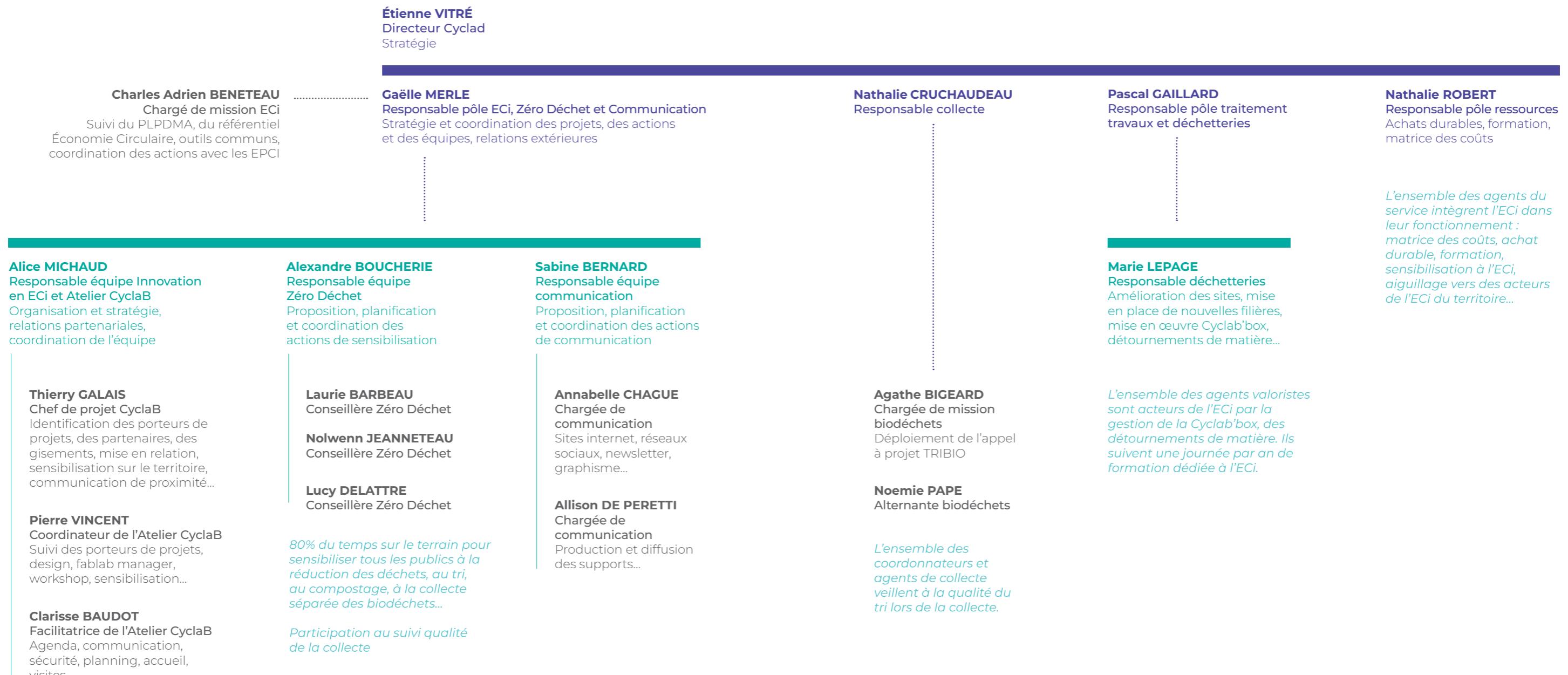
DOCUMENTS CADRES	ORIENTATIONS ÉCONOMIE CIRCULAIRE	OBJECTIFS DÉTERMINÉS
<b>SCoT Saintonge-Romane</b>	<b>Axe 3.5</b> Améliorer la gestion des déchets	Valoriser les déchets dans une démarche d'Économie Circulaire
<b>SCoT La Rochelle-Aunis</b>	<b>Axe 3.1</b> Se mobiliser pour la neutralité carbone	Faire entrer l'ensemble du territoire la Rochelle-Aunis Sud dans l'équation carbone afin de porter à une échelle significative les changements nécessaires dans des domaines comme le cycle des matières (l'Économie Circulaire).
<b>PCAET Aunis Atlantique</b>	<b>Axe 2.2</b> Soutenir le développement d'une Économie Circulaire locale	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2.2.1</b> Faire émerger et accompagner la création d'unités de méthanisation à la ferme</li> <li><b>2.2.2</b> Valoriser localement les déchets verts des collectivités et les biodéchets</li> </ul>
<b>CRTE Aunis Sud</b>	<b>Orientation stratégique 1.1</b> Soutenir les entreprises pour encourager la création de valeur	Accompagnement des filières émergentes comme cela s'est fait autour du recyclage des déchets avec l'installation de CyclaB
<b>CRTE Cœur de Saintonge</b>	<b>Article 3.3</b> Accentuer la politique de tri et de recyclage des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les acteurs de l'Économie Circulaire et particulièrement le Syndicat CYCLAD</li> <li>• Réfléchir à la création d'un lieu dédié à l'Économie Circulaire comme une ressourcerie</li> </ul>
<b>CRTE Aunis Atlantique</b>	<b>Axe 4.2</b> Économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser localement les déchets verts des collectivités et les biodéchets (particuliers + professionnels)</li> <li>• Réhabiliter la Chinetterie</li> <li>• Requalifier les déchetteries pour favoriser la valorisation des déchets en mettant en œuvre de nouvelles filières de tri en lien avec le local.</li> </ul>
<b>Projet de territoire de la CDC Aunis Sud</b>	<b>Développement économique</b> Accueillir les entreprises, les talents et les touristes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir les entreprises pour encourager la création de valeur malgré des contraintes croissantes</li> <li>2. Favoriser l'emploi et la formation</li> </ol>
<b>Projet de territoire de la CDC Aunis Atlantique</b>	<b>Axe 4.2</b> Soutenir, promouvoir, accompagner les démarches d'Économie Circulaire	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir les filières locales de recyclage et notamment l'accueil de porteurs de projets au sein de l'Atelier CyclaB (laboratoire d'Économie Circulaire développé par CYCLAD) et leur installation sur le territoire</li> <li>2. Soutenir les projets favorisant le réemploi et la valorisation des déchets</li> <li>3. Soutenir et favoriser les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale</li> </ol>

Annexe 5 | Organigramme 2023 de Cyclad



## Annexe 7 | Missions des services de Cyclad et implications des acteurs dans la démarche Économie Circulaire

### Missions des services de Cyclad



## Implications des acteurs externes dans la démarche ECi (membres de la CCES du PLDPMA)

### EPCI ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT

#### Service développement économique

Qui	Mélanie Martineau (Aunis Atlantique) Cédric Boizeau, Laurence Fanton et Gaëlle Fontaine (Aunis Sud) Johanna Serra et Aloysia Geneau (Vals de Saintonge) Bertrand Narjoux (Saintes Agglomération) Nathalie Stéphan (Île de Ré) Mathieu Barbaud (Cœur de Saintonge)
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la mise en réseau des entreprises en partenariat avec la CCI et les clubs d'entreprises</li> <li>Proposer un service de conseil/formation aux entreprises en partenariat avec les équipes de Cyclad/Cyclab</li> <li>Accompagner les acteurs de l'ESS et apporter une veille sur les financements existants pour développer les projets ECi en partenariat avec les équipes de Cyclab</li> </ul>

#### Service scolaire / PAT

Qui	Marion Gomes & Enora Betaux (Aunis Atlantique) Laurence Fanton (Aunis Sud) Séverine Barriol (Vals de Saintonge) Véronique Bergonzoni (Cœur de Saintonge)
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais avec les agents de restauration (formation, mise en réseau, mise en place d'actions...)</li> </ul>

#### Service développement durable / environnement

Qui	Carole Chassagnoux (Aunis Atlantique) Cécile Philippot & Clément Bernard (Aunis Sud) Nathalie Pledel (Vals de Saintonge)
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transversalité avec la stratégie ECi de Cyclad</li> <li>Co-construction des actions en lien avec les politiques environnementales</li> <li>Relais par territoire</li> <li>Articulation des actions dans les politiques publiques</li> </ul>

#### Service communication

Qui	Juliette Grinard (Aunis Atlantique) Guillaume Brivio (Aunis Sud) Aymeric Pajaud (Vals de Saintonge) Sabrina Gaillard (Cœur de Saintonge)
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais des actualités ECi sur les médias</li> <li>Mise en avant des produits des porteurs de projet accompagnés par Cyclab</li> </ul>

### EPCI ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE TRAITEMENT

#### Services déchets, transition énergétique, développement durable / environnement

Qui	Sylvie Dubois et Thomas Robin (Île de Ré) Mathilde Colombier et Sarah Clamens (Saintes)
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de la politique ECi sur le territoire</li> <li>Co-animation des actions ECi</li> <li>Correspondant pour le traitement des déchets</li> </ul>

### INSTITUTIONS

#### Région Nouvelle-Aquitaine

Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien technique et financier (AAP)</li> <li>Mise en réseau</li> </ul>
---------	--

#### ADEME

Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien technique et financier (AAP, référentiel ECi du programme Territoire Engagé Transition Écologique)</li> <li>Lien avec les EPCI</li> <li>Mise en réseau</li> <li>Expertise ECi et partage d'expérience</li> </ul>
---------	---

#### Chambres consulaires (CCI 17, CMA 17, CA 17-79)

Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Co-animation des actions ECi</li> <li>Relais auprès des acteurs économiques</li> <li>Articulation des actions avec les acteurs économiques</li> <li>Formations des acteurs économiques</li> </ul>
---------	--

### AUTRES ACTEURS EXTERNES

#### Club Cyclab (hors CCES)

Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien technique et financier (parrains)</li> <li>Animation d'actions</li> <li>Partage d'expérience / transmission de données</li> <li>Mise en réseau (Odacio, Afipar, POP, Coapi, Campus Innov...)</li> <li>Formation / stage / projet d'étude (La Rochelle Université, Campus Innov, Lycée du Pays d'Aunis, EIGSI, ENILIA-ENSMIC, Excelia)</li> </ul>
---------	---

#### Entreprises

Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation d'actions</li> <li>Partage d'expérience / transmission de données</li> <li>Mise en réseau</li> </ul>
---------	---

#### Associations

Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation d'actions</li> <li>Partage d'expérience / transmission de données</li> <li>Mise en réseau (Renaitre, ULSIE, Odacio...)</li> </ul>
---------	--

#### Éco-organismes (hors CCES)

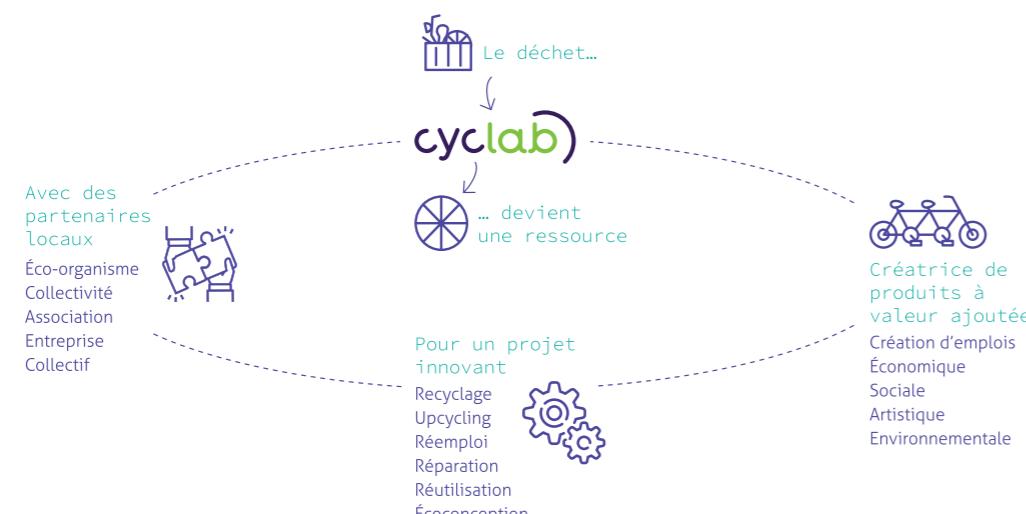
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien technique et financier</li> <li>Partage d'expérience / transmission de données</li> </ul>
---------	--

## Annexe 8 | Indicateurs de Cyclab et de l'Atelier Cyclab

# Cyclab

## Laboratoire d'innovation en économie circulaire

Créé en 2017, Cyclab est un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Cyclab valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.



Cyclab soutient les porteurs de projets innovants sur le territoire Aunis-Saintonge grâce à des dispositifs d'accompagnement sur-mesure vers la création d'entreprise, le sourcing de la matière ou la mise en réseau.

### Les Lauréats

- Hébergement gratuit
- Accompagnement individuel
- Sourcing de la matière
- Accès à la matériauthèque
- Événements réservés
- Rencontres thématiques
- Mise en réseau
- Valorisation du projet
- Stages et projets avec des étudiants

### La Promo

- Accompagnement individuel
- Sourcing de la matière
- Accès à la matériauthèque
- Programme d'événements
- Rencontres thématiques
- Mise en réseau

### Le Club

- Sourcing de la matière
  - Programme d'événements
  - Rencontres thématiques
  - Mise en réseau
- LA RIEUSE**  
Concours des Saveurs de Nouvelle-Aquitaine 2022  
Catégorie Bière
- OH LA LA DU CHOCOLAT & ENILIA-ENSMIC**  
Concours Fou d'ID Nouvelle Aquitaine 2022  
Prix Naturalité
- L'USINE À GAZ**  
Trophées du Régal Nouvelle-Aquitaine 2022  
Catégorie Transformation Alimentaire
- VEG'EAT**  
Trophées du Régal Nouvelle-Aquitaine 2022  
Catégorie Restauration Collective
- LE SCARABÉE QUI COUD**  
Prix des initiatives inspirantes Recita 2022  
Catégorie Recyclage

### Des projets primés

\*\* en 2022



# Les entrepreneurs de l'économie circulaire



## Les lauréats 2022 des trophées Cyclab

Depuis 2019, les Trophées Cyclab de l'économie circulaire récompensent des porteurs de projets innovants sur le territoire Aunis-Saintonge. En octobre 2022, lors de la troisième édition 8 nouveaux lauréats ont été récompensés :

### • ARCHIB - Solène BOSSARD

Rénovation, aménagement et conception d'espaces intérieurs à partir de matériaux recyclés

### • BITI - Clémentine et Edgar CUTZACH

Création d'une ressourcerie de matériaux de construction.

### • DISENT-ELLES - Camille CIEPLIK et Luce LÉPISSIER

Spiritueux distillés-mains en édition limitée à partir de produits invendus (écorces, légumes, bières, etc.)

### • KABOOM MAROQUINERIE - Lucie JOQUET

Collection de pièces de maroquinerie écoresponsables à base de cuirs et tissus détournés

### • L'EMPREINTE DU BOIS - Gérald FOREST

Fabrication de mobilier et d'agencements écoresponsables à partir de bois détournés et de plastiques recyclés issus de chantiers

### • MAÏANA - Cloé GROUS

Collection écoresponsable à partir de textiles récupérés

### • AUDREY PLUCHON DESIGN - Audrey PLUCHON

Ligne de mobilier créée à partir de matières ressourcées issues de déchets professionnels

### • CONSIGNE 17 - Nina RODIER

Consigne pour le réemploi des contenants en verre grâce à une usine de lavage

**24** lauréats ont vu leur projet récompensé et ont pu bénéficier d'un accompagnement sur-mesure depuis la création des Trophées Cyclab en 2019.

## Projets étudiants

### LYCÉE DU BOIS

- Pupitres poétiques pour la Mairie de Surgères par 8 étudiants avec Audrey Pluchon Design (lauréate 2022)
- Création de mobilier upcyclé
- Trophées de la Coupe du Monde de Rugby par 40 étudiants

### ENILIA-ENSMIC

- Boisson fermentée à partir d'agrumes invendus pour l'Usine à Gaz (lauréat 2021)
- Recette de chocolats anti-gaspi pour Oh la la du Chocolat (lauréate 2021)

### LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

- Projet tutoré dans le cadre de la Mineure "Entrepreneuriat" avec Maïana (lauréate 2022)

### EIGSI

- Diagnostic de faisabilité d'une collecte des plastiques des professionnels à Surgères par 6 étudiants
- Jeu de sensibilisation au tri des déchets par 7 étudiants
- Diagnostic de faisabilité d'une filière de revalorisation de cheveux en Charente-Maritime

### EXCELIA

- Trophées de la JET de Charentes Tourisme avec 23 étudiants

# L'Atelier CyclaB

## Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet

Inauguré le 21 octobre 2021, l'Atelier CyclaB est le premier tiers-lieu dédié à l'innovation en économie circulaire porté par une collectivité. Il accueille les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire, notamment les lauréats des Trophées CyclaB, les membres de la promo, du club et les étudiants.

L'Atelier CyclaB propose aussi des formations, des rencontres entrepreneuriales et des ateliers grand public.

**4 agents**

**1 500 m<sup>2</sup>**

**3 labos**

Labo Bois (scie ruban, toupie, dégauchisseuse...), Labo Agroalimentaire (four professionnel, cellule de refroidissement...) Labo tech (imprimante 3D, brodeuse numérique, laser, graveur...)

**Matériauthèque**

**2 bureaux**

**1 espace coworking**

**1 salle de conférence**

**75**

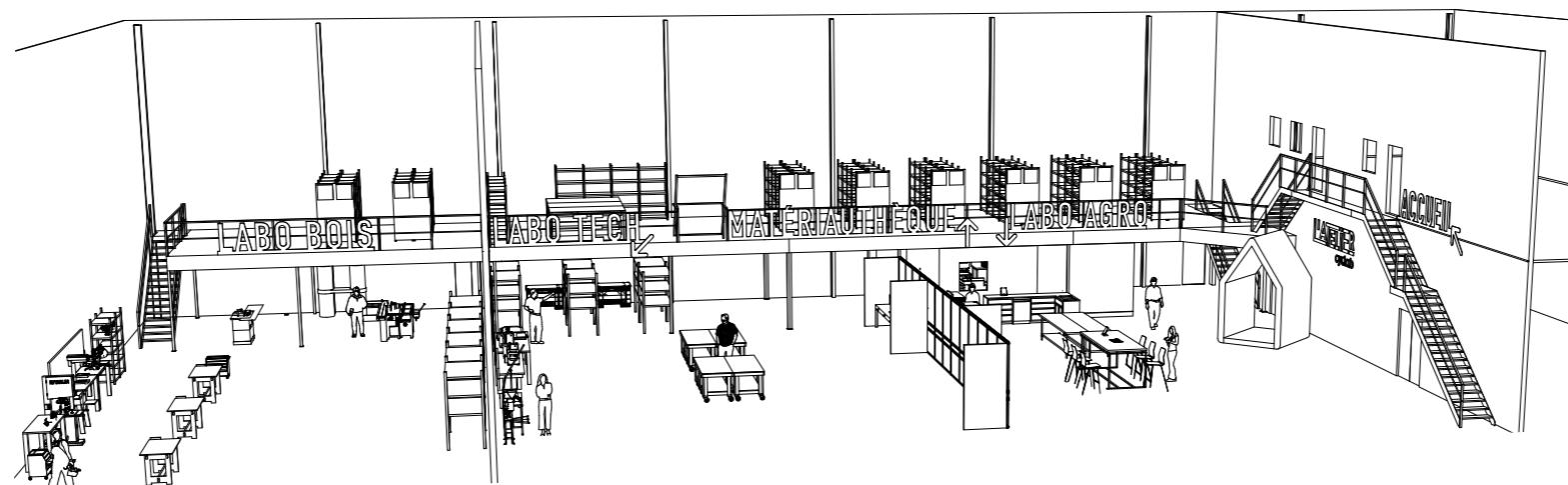
réservations de la salle Forum

**170**

jours d'utilisation du labo Agroalimentaire



**470**  
visiteurs



### 19 rencontres Collectivités/Entreprises

#### Sensibilisation des équipes

Eiffage, Menuiserie Hiou, Club Pro Vals de Saintonge...

#### Workshops

Charentes Tourisme, MAIF, La Poste, Paprec...

#### Escape Game Économie circulaire

MAIF, Sous-préfecture de Charente-Maritime...

#### Visites inspirantes

Syndicat Mixte BiTaGarbi (64), Syndicat du Bois de l'Aumône (63), SYDED (25)...

### 12 projets Enseignement supérieur

#### Lycée du Bois

ENILIA ENSMIC

Excelia

La Rochelle Université

### 4 rencontres réseaux

### Ateliers grand public zéro déchet

18 enfants et 47 adultes sensibilisés

### Sourcing détournement matières

Bois : 4 tonnes

Fruits/légumes : 6 tonnes

Textiles : 10 m<sup>3</sup>

### 12 ateliers professionnels

Accompagnement des porteurs de projets et création d'entreprise



INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ZÉRO DÉCHET

## Les partenaires

- Intercommunalités adhérentes : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et l'Agglomération de Saintes.
- Région Nouvelle-Aquitaine.
- Union européenne (programme LEADER) et État (ADEME).
- Charentes Tourisme
- Entreprises : Brangeon Environnement, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec CRV, Paprec Energies, Veolia.
- Structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise : Action'elles, ADI, Afipar, CampusInnov, COAPI, J'adopte un projet, La Caale, Odacio, Pop Incub.
- Enseignement supérieur : EIGSI, ENILIA-ENSMIC, Lycée des métiers du Bois du Pays d'Aunis, La Rochelle Université.



### L'outil En Main

Depuis le 2 mars 2022, l'Atelier CyclaB accueille chaque mercredi après-midi, l'Association L'outil En Main Surgérien.

33 anciens artisans transmettent à 36 enfants leur savoir-faire autour de 14 corps de métiers (couture, mécanique, électricité...). Ce partenariat a permis à l'association d'être le premier "L'outil En Main" en France à s'engager dans une démarche d'économie circulaire en utilisant 100% de matériaux récupérés.

## Annexe 9 | Programmes territoriaux

### PROGRAMMES EN COURS

#### CDC Aunis Atlantique

##### PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

- CRTE : 3 fiches avec Cyclad (Déchetteries, EIT, Biodéchets et déchets verts)
- **Énergie** :
  - PCAET : 3 projets avec Cyclad (PAT, méthanisation, biodéchets)
  - Rénov'info service, mutualisé avec Aunis Sud et Vals de Saintonge
- **Développement économique** : Schéma de développement économique
- **Aménagement du territoire** : SCOT La Rochelle – Aunis, PLUi-H et Plan vélo
- **PAT La Rochelle - Aunis - Ré**
- **Label Bulle Verte** : projet de la petite enfance, enfance, jeunesse
- **Convention Territoriale Globale (CTG)** : avec la CAF et le Département de la Charente-Maritime
- **Contrat Local de Santé (CLS)**
- **Eau** : GEMAPI & PAPI

#### CDC Aunis Sud

##### PROJET DE TERRITOIRE 2021-2030

- CRTE : 2 fiches avec Cyclad (Numérique responsable, Réparation et réemploi de mobilier)
- **Énergie** : Rénov'info service, mutualisé avec Aunis Atlantique et Vals de Saintonge
- **TZCLD 2021-2026** : projet de création d'une recyclerie dédiée au matériel de bureau professionnel
- **Aménagement du territoire** : SCOT La Rochelle – Aunis, PLUi-H
- **PAT La Rochelle - Aunis - Ré**
- **Eau** : GEMAPI géré par le SMCA, SAGE et PAPI porté par l'EPTB Charente

#### Vals de Saintonge Communauté

##### PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

- COT avec l'ADEME : référentiel CAE & ECI
- **Énergie** : Rénov'info service, mutualisé avec Aunis Atlantique et Aunis Sud
- **Stratégie touristique**
- **Contrat Local de Santé**
- **Eau** : GEMAPI géré par le SMCA, SAGE et PAPI porté par l'EPTB Charente

#### CDC Cœur de Saintonge

##### CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DE SAINTONGE ROMANE (RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE)

- **Énergie** : conseil par le CRER, mutualisé avec la CDC Gémozac
- **Aménagement du territoire** : SCOT animé par le Pays de Saintonge Romane
- **PAT Saintonge Romane**

##### CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SAINTONGE ROMANE 2020-2023

- **Eau** : GEMAPI géré par le SMCA, SAGE et PAPI porté par l'EPTB Charente
- **Charte EPCI exemplaire (Cyclad)**

### PROGRAMMES EN PROJET

#### CDC Gémozac et Saintonge Viticole

### PROGRAMMES EN COURS

### PROGRAMMES EN PROJET

#### CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DE SAINTONGE ROMANE (RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE)

- **Énergie** : conseil par le CRER, mutualisé avec Cœur de Saintonge
- **Aménagement du territoire** : SCOT animé par le Pays de Saintonge Romane
- **PAT Saintonge Romane**

#### CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SAINTONGE ROMANE 2020-2023

- **Eau** : GEMAPI géré par le SMCA, SAGE et PAPI porté par l'EPTB Charente

#### CDA Saintes

##### CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DE SAINTONGE ROMANE (RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE)

- **Énergie** : OPAH-RU
- **Développement économique** : Plan de Développement et d'Aménagement Commercial, Plan d'action ESS
- **Aménagement du territoire** :
  - PLH 2018-2023,
  - Schéma directeur de la signalétique touristique et patrimoniale,
  - Schéma communautaire des sentiers de randonnées
- **PAT de la Saintonge Romane**

#### CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SAINTONGE ROMANE 2020-2023

- **Eau** : GEMAPI géré par le SMCA, SAGE et PAPI porté par l'EPTB Charente
- **Charte EPCI exemplaire (Cyclad)**

#### CDC Ile de Ré

##### SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2030

- **Aménagement du territoire** : PLUi, Schéma directeur cyclable 2023-2030
- **PAT La Rochelle - Aunis - Ré**
- **Convention Territoriale Globale (CTG)** : avec la CAF
- **Eau** : PAPI

#### CMA

- **Label Répar'acteur**

#### EPCI de Charente-Maritime

- Réseau des chargés de mission Économie Circulaire et Zéro Déchet
- Semaine de la Réparation

#### Conseil Départemental de la Charente-Maritime

- **Échappées nature**
- Marque « + de 17 dans mon assiette », plateforme « Manger17.fr » associée
- Schéma départemental des ENS
- Programme EVA (Entretien et Valorisation de l'Arbre), partenariat avec la Chambre d'Agriculture
- Programme d'accompagnement des Vals de Saintonge
- Projet de développement du très haut débit
- Plan Vélo au Quotidien

## Annexe 10 | Répertoire des acteurs Économie Circulaire

TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>CA Saintes</b>	ADAPEI 17	Association	Écoconception	Acteur de l'ESS
<b>CA Saintes</b>	Atelier PUMM	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	Belle Rive	Association	Approvisionnement durable	Acteur de l'ESS
<b>CA Saintes</b>	Big Up 17	Association	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets Consommation responsable	Espace qui conjugue un fablab, un atelier bois, un espace solution numérique et une matériauthèque
<b>CA Saintes</b>	E.Leclerc Marché Bio	Entreprise	EIT Consommation responsable	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CA Saintes</b>	Eau 17	Syndicat	Consommation responsable	Il promeut la consommation de l'eau du robinet et la diminution de déchets plastique
<b>CA Saintes</b>	FO de Saint Martin	Association	Écoconception	Acteur de l'ESS - projet de sous traitance en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	IB SYS	Entreprise	Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	IME Les Côteaux	Association	Écoconception	Acteur de l'ESS - projet de sous traitance en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	Le Scarabée qui Coud	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	Les petits débrouillards	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Atelier sensibilisation au tri et à la réduction des déchets
<b>CA Saintes</b>	Lyspackaging	Entreprise	Écoconception	Entreprise engagé dans l'Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	Mannequins sur mesure	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	Parallèle Saintes	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Association dont le but est de valoriser le réemploi et la mutualisation de biens entre particulier plutôt que l'achat de produits neufs.
<b>CA Saintes</b>	Poste (La)	Entreprise	Approvisionnement durable	Sensibilisation à l'Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	Saint Fiacre - Chantier d'insertion	Association	EIT	Acteur de l'ESS engagé dans l'EIT
<b>CA Saintes</b>	SAS (Le) - Chantier d'insertion	Association	EIT	Acteur de l'ESS engagé dans l'EIT
<b>CA Saintes</b>	TERDEV	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Atelier sensibilisation au tri et à la réduction des déchets
<b>CA Saintes</b>	Terre Habitat 17	Association	Écoconception	Ateliers et co-construction de four solaire, marmite norvégienne, peinture naturelle...
<b>CA Saintes</b>	ULSIE	Association	EIT	Acteur de l'ESS engagé dans l'EIT
<b>CA Saintes</b>	UNAPEI - ESAT	Association	EIT	Acteur de l'ESS - projet de sous traitance en Économie Circulaire et d'EIT
<b>CA Saintes</b>	Veg'eat	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CA Saintes</b>	VINCI AUTOROUTE	Entreprise	EIT Aprovisionnement durable	Entreprise du territoire : don de matière, sensibilisation à l'Économie Circulaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	ABJ Concept	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Audrey Pluchon Design	Entreprise	Écoconception	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire

TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>CC Aunis Atlantique</b>	CDC Aunis Atlantique	Collectivité	Approvisionnement durable	Accompagne la collectivité dans ses achats pour favoriser des produits upcyclés localement
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Club pro vals de saintonge	Association	EIT	Club d'entreprises
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Cuisine & Pose	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Frelox	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Intermarché de Marans	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Atlantique</b>	JCD Agencement	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Atlantique</b>	La Chinetterie	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	La Rieuse	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Le jardin en folie	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Promotion du compostage, du lombricompostage et de la permaculture
<b>CC Aunis Atlantique</b>	L'Espace Mosaïque	Association	Consommation responsable	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Menuiserie Hiou	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Muco Live 17	Association	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Secours catholique Marans	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Aunis Atlantique</b>	Tribal Elek	Association	Consommation responsable Recyclage et valorisation des déchets	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Aunis Atlantique</b>	UC2A	Association	EIT	Club d'entreprises avec un animateur EIT subventionné par Cyclad
<b>CC Aunis Sud</b>	Accorderie de Surgères et de l'Aunis	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Mise en place d'une bricothèque auprès des adhérents
<b>CC Aunis Sud</b>	Action'elles	Association	Tous	Partenaire pour l'accompagnement des porteurs de projet
<b>CC Aunis Sud</b>	Alma Mater	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Architecte Archi B	Entreprise	Écoconception Approvisionnement durable	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Arozoaar- Jardin de Cocagne	Association	Consommation responsable	Acteur de l'ESS
<b>CC Aunis Sud</b>	Atelier du Teck	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	Au Local de Ballon	Association	Consommation responsable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Biclou	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	BLEO	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Sud</b>	Boistiful	Entreprise	Recyclage et valorisation des déchets	Création d'objets (nichoir, carré potager...) en bois issus de déchetterie
<b>CC Aunis Sud</b>	Bouti'CAC	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire

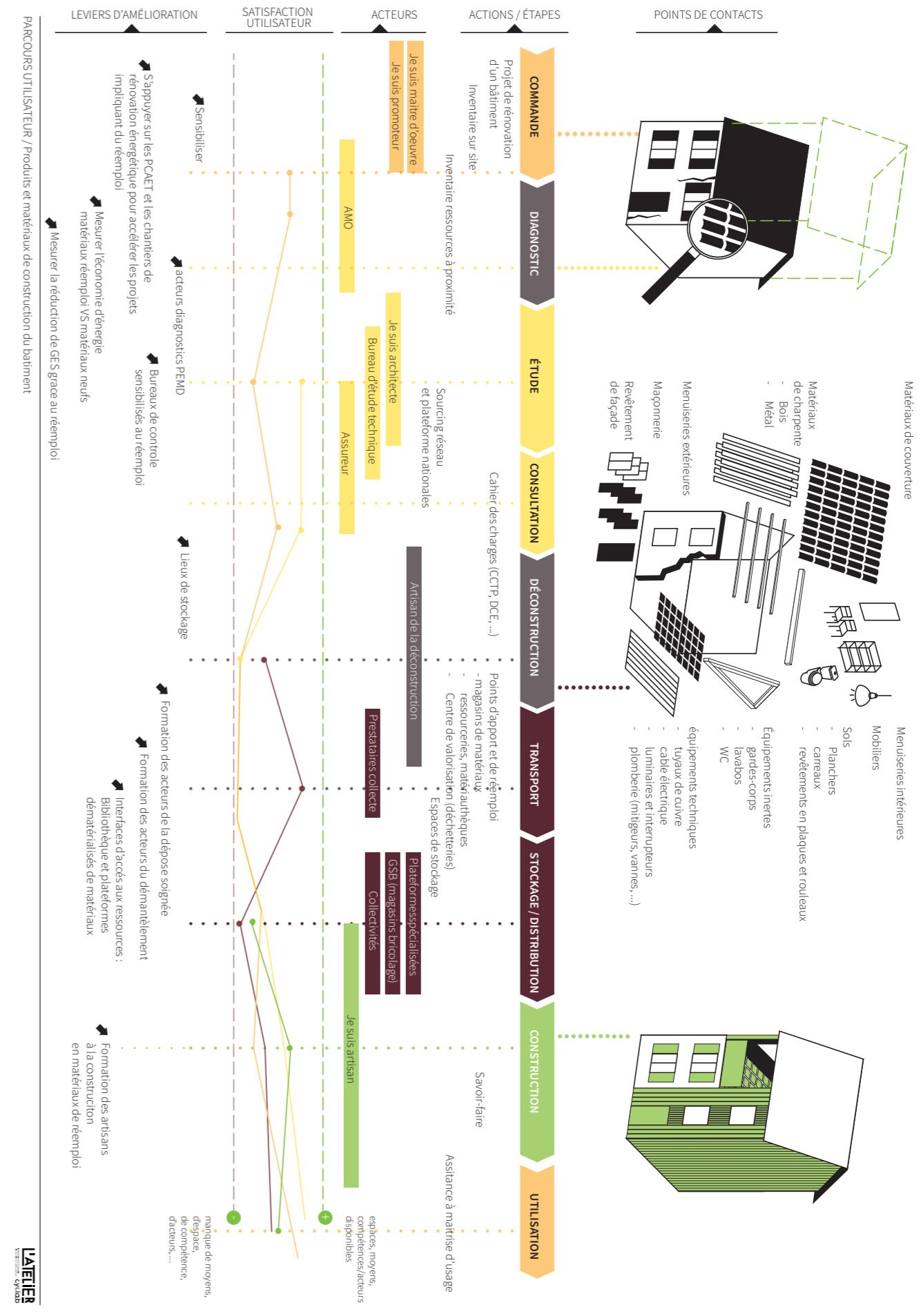
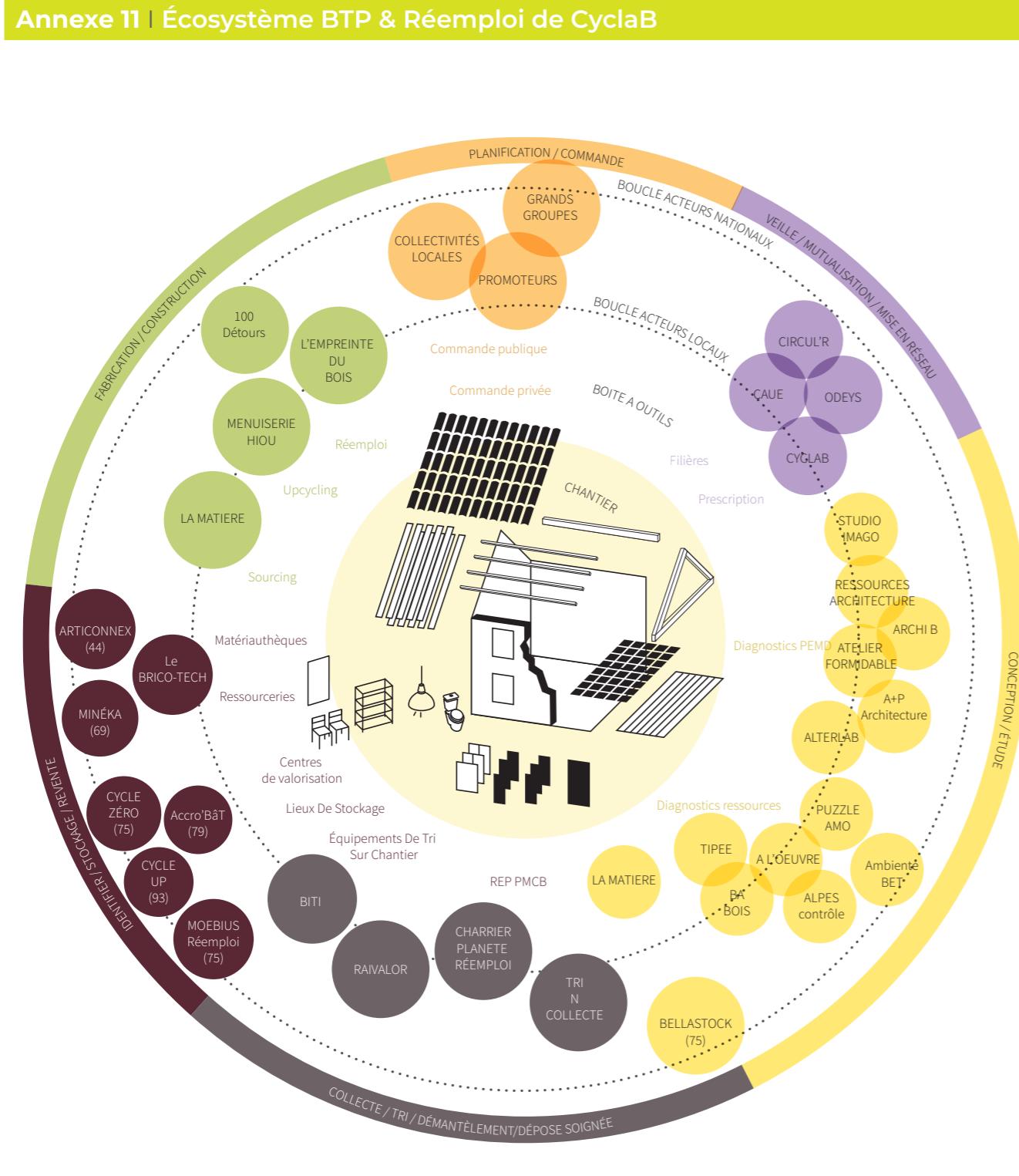
TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>CC Aunis Sud</b>	Camomille Romaine	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Création d'instruments de musique à partir de déchets
<b>CC Aunis Sud</b>	CAMPUS DE L'ALIMENTATION - ENILIA	Établissement d'enseignement	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Établissement supérieur de formation
<b>CC Aunis Sud</b>	Carasel	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	CDC Aunis Sud	Collectivité	Approvisionnement durable	Accompagne la collectivité dans ses achats pour favoriser des produits upcyclés localement
<b>CC Aunis Sud</b>	Chapti Atelier Vélo	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Cyclo Optères	Entreprise	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Vente de vélos reconditionnés issus de déchetteries
<b>CC Aunis Sud</b>	Dénich' Fringues	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Eiffage Poitou Charentes Limousin	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets Approvisionnement durable	Parrain de l'Atelier CyclaB
<b>CC Aunis Sud</b>	Esprit Vrac	Entreprise	Consommation responsable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Ferme du Mont d'or	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Sud</b>	FO de Marlanges	Association	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Acteur de l'ESS - projet en déchetterie
<b>CC Aunis Sud</b>	Fountaine Pajot	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	Foyer Horizon	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Acteur de l'ESS
<b>CC Aunis Sud</b>	GEDAR	Association	Consommation responsable	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Aunis Sud</b>	Intermarché de Surgères	Entreprise	EIT Consommation responsable Aprovisionnement durable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire, don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	Kaboom Maroquinerie	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	La Chaise en Couleur	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	La Houlette	Entreprise	EIT	Maraicher, utilisation de matière de la matériauthéque pour son activité
<b>CC Aunis Sud</b>	La Table d'As	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	LABCO LIBCO	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Sud</b>	Larnaud Paysage	Entreprise	EIT	EIT - don de matière en cyclabox - mise en place du tri 5 flux
<b>CC Aunis Sud</b>	Le Palais des Gourmandises	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	Leclerc Surgères	Entreprise	EIT Consommation responsable	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	L'éco Errante	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire

TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>CC Aunis Sud</b>	L'Epiculien	Association	Consommation responsable	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Aunis Sud</b>	Les Brasseurs Cueilleurs	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Sud</b>	Les Bulles d'Oré	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	L'Outil En Main	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Réalisation de café réparation Ateliers à partir de déchets
<b>CC Aunis Sud</b>	Lycée du Pays d'Aunis	Établissement d'enseignement	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Établissement supérieur de formation
<b>CC Aunis Sud</b>	Mac donald's	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Aunis Sud</b>	Maiana	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Méliglace	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Nature Environnement 17	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Animation scolaire sur le tri et le recyclage
<b>CC Aunis Sud</b>	Odacio	Association	Tous	Partenaire pour l'accompagnement des porteurs de projet
<b>CC Aunis Sud</b>	O'Miel	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	PICAILLON	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Relais 17	Entreprise	Recyclage et valorisation des déchets	Acteur de l'ESS engagé dans l'Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	Sarro	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	Secours catholique Surgères	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Aunis Sud</b>	SOGEMAP	Entreprise	EIT Écoconception	Test de recyclage du plastique des entreprises locales
<b>CC Aunis Sud</b>	Studio Imago	Entreprise	Écoconception Approvisionnement durable	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	TEISSEIRE	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Aunis Sud</b>	Thiefine	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	
<b>CC Aunis Sud</b>	Verre Maritime	Association	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Aunis Sud</b>	ZZEELL & CIE	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Commercialisation de produits (textiles) en Économie Circulaire
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	3 francs 6 sous	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	Abbaye romane de Trizay	Association	Consommation responsable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	Cabane des délices (La)	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire

TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	Cycle au vert	Entreprise	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Vente de vélos reconditionnés issus de déchetteries Vente de pièces et accessoires d'occasions
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	Disent'Elles	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	La 17	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Cœur de Saintonge</b>	L'Empreinte du Bois	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Gémozac</b>	KRL	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Gémozac</b>	ReBon	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Gémozac</b>	Starglass	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Vals de Saintonge</b>	1914	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Arche Solidarité	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Atelier Fer de Terre	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Aunis informatique	Entreprise	Consommation responsable	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Beaufief	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Centre de loisirs qui utilise de nombreux déchets issus des déchetteries pour des ateliers de création et pour son festival
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Biocoop	Entreprise	EIT Consommation responsable	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Comité des fêtes	Association	Consommation responsable	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Vals de Saintonge</b>	EMMAÜS	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Entraide et Solidarité	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	FO La Passerelle	Association	Consommation responsable	Promotion de la vaisselle réutilisable (Kit à manger)
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Hairie Grandon	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire : don de matière
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Jean et Lisette	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	La Gare Grouille	Entreprise	Consommation responsable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	L'Atelier Eco Naturel	Association	Écoconception	Fabrication de différents produits (cosmétique, hygiène, savon..)
<b>CC Vals de Saintonge</b>	L'Usine à Gaz	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Marché d'Aurélie	Entreprise	Consommation responsable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Mission locale st jean d'y	Association	Écoconception	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Parallèle Saint Jean d'Angély	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Café réparation, zone de gratuité, ateliers Zéro Déchet....

TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Reparos	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Saveur Locale	Entreprise	Consommation responsable Recyclage et valorisation des déchets	Traiteur à domicile. 95% des produits proviennent de charente maritime. La vaisselle et la déco pour son activité sont issus de déchetterie
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Secours catholique Saint Jean d'Angély	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire Re-distribution de repas destinés à être jetés
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Service Insertion Environnement	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Acteur de l'ESS Vente d'outillages de jardin reconditionnés issus de déchetteries
<b>CC Vals de Saintonge</b>	SIE - Chantier et entreprise d'insertion	Association	EIT Économie de la fonctionnalité	Acteur de l'ESS engagé dans l'EIT - en reflexion pour un projet bricothèque
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Vals de Saintonge Mobilité	Association	Allongement de la durée d'usage Recyclage et valorisation des déchets	Boutique solidaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Vigerie (La) - ESAT	Association	Écoconception	Acteur de l'ESS sous traitant de projet en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Vivrici	Association	Consommation responsable	Commercialisation de produits en Économie Circulaire
<b>CC Vals de Saintonge</b>	Zéro Déchet Saint Jean d'Angély	Association	Recyclage et valorisation des déchets	Promotion à la réduction des déchets
<b>Hors cyclad</b>	AFIPAR	Association	EIT	Partenaire pour l'accompagnement des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	Airbus Atlantic	Entreprise	EIT	Entreprise du territoire, don de matière
<b>Hors cyclad</b>	BRANGEON	Entreprise	Approvisionnement durable Recyclage et valorisation des déchets	Parrain de l'Atelier CyclaB
<b>Hors cyclad</b>	CCI	Chambre consulaire	EIT	Mise en relation de porteurs de projet / accompagnement dans la démarche EIT
<b>Hors cyclad</b>	Chambre régionale d'agriculture	Chambre consulaire	Tous	Mise en relation de porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	CIRCULE'R	Association	EIT	
<b>Hors cyclad</b>	Citeo	Éco-organisme	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Échanges aux sujets des besoins des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	CMA	Chambre consulaire	EIT Approvisionnement durable Consommation responsable Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Partenaire de la Semaine de la réparation de Charente-Maritime Formateur sur de multiples sujets
<b>Hors cyclad</b>	COAPI	SCIC/SCOP	EIT	Partenaire pour l'accompagnement des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	Eco-Maison	Éco-organisme	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Échanges aux sujets des besoins des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	Ecosystem	Éco-organisme	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Échanges aux sujets des besoins des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	EIGSI	Établissement d'enseignement	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Établissement supérieur de formation
<b>Hors cyclad</b>	Excelia	Établissement d'enseignement	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Établissement supérieur de formation
<b>Hors cyclad</b>	France active	Association	EIT	Partenaire pour l'accompagnement des porteurs de projet

TERRITOIRE	ACTEUR	FORME JURIDIQUE	PILIER DE L'ECI	DESCRIPTION
<b>Hors cyclad</b>	Huhtamaki	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets Approvisionnement durable	Parrain de l'Atelier CyclaB
<b>Hors cyclad</b>	J'adopte un projet	Association	EIT	Partenaire pour l'accompagnement des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	MAIF	Entreprise	EIT Aprovisionnement durable	Entreprise du territoire, don de matière
<b>Hors cyclad</b>	Oh La La du Chocolat	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>Hors cyclad</b>	Paprec	Entreprise	Approvisionnement durable Recyclage et valorisation des déchets	Parrain de l'Atelier CyclaB
<b>Hors cyclad</b>	Sintaa	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>Hors cyclad</b>	TIRU Paprec Energies	Entreprise	Approvisionnement durable Recyclage et valorisation des déchets	Parrain de l'Atelier CyclaB
<b>Hors cyclad</b>	Valdelia	Éco-organisme	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Echanges aux sujets des besoins des porteurs de projet
<b>Hors cyclad</b>	Vélopoldine	Entreprise	Écoconception Recyclage et valorisation des déchets	Membre du Club CyclaB : entrepreneurs, entreprises ou associations engagés en Économie Circulaire
<b>Hors cyclad</b>	Veolia	Entreprise	Approvisionnement durable Recyclage et valorisation des déchets	Parrain de l'Atelier CyclaB



# RÉFÉRENCES

- ADEME. *Expertise Economie circulaire*. [en ligne] [Consulté le 27/06/2023] <https://expertises.ademe.fr/expertises/economie-circulaire#:~:text=Selon%20l%27ADEME%20l%27en%20d%C3%A9veloppant%20le%20bien%20%C3%AAtre>
- AREC. *Etat des lieux de la filière des déchets de bois de classe B en Nouvelle-Aquitaine*. 2019 [PDF] [Consulté le 03/08/2023] <https://ordec.avec-nouvelle-aquitaine.com/flux-de-matieres-et-economie-circulaire/filiere-des-dechets-de-bois-de-classe-b>
- AREC. *Analyse des flux de matières de la Nouvelle-Aquitaine en 2017*. Mis à jour le 25/01/2021 [Consulté le 03/08/2023] Disponible à l'adresse : <https://www.avec-nouvelle-aquitaine.com/documents/analyse-des-flux-de-matieres-en-nouvelle-aquitaine-donnees-2017/>
- AUREZ Vincent et GEORGEAULT Laurent. *Économie circulaire : système économique et finitude des ressources*. De Boeck Supérieur, 2019.
- CDC de Gémozac. Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique de la CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole [PDF] [Consulté le 04/07/2023] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/c rte-75-17-3%20CRTE%20G%C3%A9mozac%20.pdf>
- CDC de l'Île de Ré. Contrat de Relance et de Transition Ecologique pour le territoire de l'Île de Ré [PDF] [Consulté le 05/07/2023] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/c rte-75-17-12%20CRTE%20Île%20de%20R%C3%A9.pdf>
- CDC Cœur de Saintonge. Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) CDC Cœur de Saintonge [PDF] [Consulté le 05/07/2023] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/c rte-75-17-13%20CRTE%20Coeur%20de%20Saintonge.pdf>
- Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime. PAT SAINTES-SAINTONGE ROMANE. Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime Deux-Sèvres. CHAMBRE D'AGRICULTURE CHARENTE-MARITIME [en ligne] [Consulté le 19/06/2023] <https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/territoires/projet-alimentaire-de-territoire-pat/pat-saintes-saintonge-romane/#content>
- Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime. PAT LA ROCHELLE-AUNIS-RE. Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime Deux-Sèvres. CHAMBRE D'AGRICULTURE CHARENTE-MARITIME [en ligne] [Consulté le 19/06/2023] <https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/territoires/projet-alimentaire-de-territoire-pat/pat-la-rochelle-aunis-re/>
- Chiffres clés Cyclad éditions 2010, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 [PDF] <https://cyclad.org/syndicat-mixte-cyclad/chiffres-cles/>
- Communauté d'Agglomération de Saintes. *Projet Alimentaire Territorial* [PDF] [Consulté le 19/06/2023] [https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user\\_upload/fichiers/2\\_les\\_projets/De\\_pliant\\_PAT\\_WEB.pdf](https://www.agglo-saintes.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/2_les_projets/De_pliant_PAT_WEB.pdf)
- Communauté de Communes Aunis-Sud. Projet de territoire 2021-2030. [PDF] [Consulté le 05/07/2023] <https://aunis-sud.fr/ma-cdc-aunis-sud/ce-que-fait-la-cdc/projet-de-territoire/>
- Communauté de Communes Aunis-Sud. Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026 [PDF] [Consulté le 05/07/2023] <https://aunis-sud.fr/wp-content/uploads/2021/12/CRTE-AUNIS-SUD-Signe.pdf>
- Communauté de communes des Vals de Saintonge. *Schéma de Cohérence Territoriale* [PDF] [Consulté le 20/06/2023] <https://www.valsdesaintonge.fr/pour-vous/habitat-et-urbanisme/urbanisme/le-schema-de-coherence-territoriale-et-le-plan-climat-air-energie-territorial/>
- Fondation Ellen MacArthur. [en ligne] [Executive\\_summary\\_FR\\_10-5-16.pdf](https://ellenmacarthurfoundation.org/Executive_summary_FR_10-5-16.pdf) (ellenmacarthurfoundation.org)
- Global Footprint Network. *Past Overshoot Days* [en ligne] [Consulté le 18/10/2023] <https://www.overshootday.org/newsroom/past-earth-overshoot-days/>
- INSEE. *Un Néo-Aquitain sur deux vit dans une commune rurale*. [en ligne] 29/04/2021 [Consulté le 11/07/2023] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5358718>
- INEC. La filière forêt-bois au prisme de l'Économie Circulaire Mars 2022 [PDF] [Consulté le 09/08/2023] [https://institut-economie-circulaire.fr/wp-content/uploads/2022/03/PublicationFore%CC%82tBois\\_INEC\\_pdf](https://institut-economie-circulaire.fr/wp-content/uploads/2022/03/PublicationFore%CC%82tBois_INEC_pdf)
- Livre-blanc-La-Rochelle-Aunis SCoT. Novembre 2019 [PDF].
- Ministère de la Transition Ecologique. *Économie circulaire*. [en ligne]. 06/04/2023 [Consulté le 27/06/2023] <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>
- NIANG Amadou, BOURDIN Sébastien et TORRE André. *L'Économie Circulaire, quels enjeux de développement pour les territoires ? Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 2020, vol. 11, no 1.
- Pays de Saintonge Romane. SCoT PSR- Projet d'Aménagement et de Développement Durable- PADD [PDF] [Consulté le 20/06/2023] <https://payssaintongeromane.fr/ressources-et-publications/>
- PCAET Aunis-Sud [PDF]
- PCAET Aunis-Atlantique [PDF]
- Projet de territoire Aunis Atlantique 2021-2026 [PDF]
- Projet de territoire CDC Vals de Saintonge [PDF]
- Projet de territoire CDA Saintes [PDF]
- Projet de territoire CDC Aunis Atlantique [PDF]
- Région Nouvelle-Aquitaine. *Les entreprises au cœur de l'Économie Circulaire. Région Nouvelle-aquitaine. Entreprises en Nouvelle-Aquitaine* [en ligne]. 22/10/2019 [Consulté le 11/07/2023] <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/que-fait-la-region-pour-les-entreprises/economie-circulaire-et-entreprises>
- Région Nouvelle-Aquitaine. *Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets* [PDF] [Consulté le 20/06/2023] <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/transition-energetique-et-ecologique/gestion-des-dechets-et-economie-circulaire/reduire-et-gerer-les-dechets/un-plan-regional-pour-la-gestion-des-dechets>
- Région Nouvelle-Aquitaine. Ambition 7 : Objectif « Zéro Déchet » à l'horizon 2030. Région Nouvelle-Aquitaine. *NEO TERRA Transition écologique et énergétique* [en ligne] [Consulté le 22/06/2023] <https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/objectif-zero-dechet/>
- Région Nouvelle-Aquitaine. *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires* [PDF] [Consulté le 20/06/2023] <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/documents-strategiques/sraddet-la-nouvelle-aquitaine-en-2030>
- Région Nouvelle-Aquitaine. *Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation* [PDF] [Consulté le 20/06/2023] <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/que-fait-la-region-pour-les-entreprises>
- SITCOM Sud des Landes [PDF]
- Statuts Cyclad. 19/07/2023. [PDF] <https://cyclad.org/syndicat-mixte-cyclad/le-syndicat-mixte-cyclad/>
- Zéro Waste France. *Hiérarchie des modes de traitement des déchets : une décision favorable du Conseil constitutionnel*. 25/05/2022. [en ligne] <https://www.zerowastefrance.org/hierarchie-modes-traitement-dechets-decision-conseil-constitutionnel/> (13/07/2023)

## Diagnostic Économie Circulaire 2023

Création La belle histoire 2023  
Rédaction Syndicat Mixte Cyclad  
Iconographie Syndicat Mixte Cyclad / La belle histoire / Instant Urbain / AdobeStock sauf mention contraire  
Impression Maugein Imprimeurs  
Imprimé sur Nautilus Classic certifié FSC recyclé 100 %



Tous les déchets ont de l'avenir

**Syndicat Mixte Cyclad**

CS70019  
1 rue Julia et Maurice Marcou  
17 700 Surgères  
Tél. : 05 46 07 16 66  
Mail : [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)  
N° Siret : 251 701 900 00036

Syndicat Mixte Cyclad  
 @Cyclad17  
 ateliercyclab

[cyclad.org](http://cyclad.org)

